

LES GRILLS ONT-ILS DROIT DE CITÉ ?

(LIRE EN PAGE 2)

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

"Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa".

66ième année

Montmagny, samedi, le 24 décembre 1949

No. 50

L'OPINION PUBLIQUE JUGERA

TABLEAU COMPARATIF

des deux propositions faites à l'O.T.J.

Points à considérer	Camp militaire	Cie d'Habitation
SERVICES PUBLICS	Aqueduc Electricité Egoûts	Aqueduc et électricité à installer par l'O.T.J. Egoût collecteur traversant le terrain
SUPERFICIE	1,000,000 pieds carrés	250,000 pieds carrés
INSTALLATIONS EXISTANTES	MANEGE, (superficie: 23,076 p. car.) Utilisable pour: Patinage à roulettes, Badminton, Tennis, Ballon-panier, Salle de spectacles, Bureau pour Ambulance St-Jean, Restaurant, Salle de lecture. SALLE DE TIR. Pouvant être aménagée en allées de quilles ou curling. RUES. TERRAIN DE PARADE en asphalte utilisable pour base-ball.	Aucune installation, sauf permission d'utiliser le centre du rond de course comme terrain pour le base-ball, après nivellement aux frais de l'O.T.J.
TRAVAUX DE NIVELLEMENT (Re : Baseball)	Exécutés	A exécuter par l'O.T.J.
SITUATION	Aux limites de la ville Accès facilité par construction de la route Trans-Canada. Jusqu'à la, service d'autobus à l'année et entretien de la route l'hiver par Autobus Transport Montmagny Enr.	Au centre de la ville
PRIX	\$12,000.00 La valeur réelle du terrain et des installations est estimée à \$100,000.00	\$11,300.00

Devant l'importance de la décision à prendre pour déterminer définitivement le choix du terrain sur lequel seront édifiés un centre récréatif et un aréna, l'O.T.J. a demandé à la presse locale de lui apporter son concours pour informer le public des aspects sous lesquels se présente le problème. L'interview du président de l'O.T.J. apportait, la semaine dernière, des indications précises quant aux deux propositions qui ont été faites à cet organisme. Bien que les avantages et les inconvénients que présentent les deux terrains aient été clairement exposés dans cet article, il semble nécessaire de soumettre à nouveau au public, sous une forme plus explicite, les éléments qui doivent être pris en considération pour que le choix qui emportera les suffrages soit bien conforme à l'intérêt général. Il convient de rappeler brièvement l'énoncé des deux propositions en cause. La Ligue Antituberculeuse offre à l'O.T.J. de lui céder une vaste partie des terrains qu'elle possède sur l'emplacement de l'ancien camp militaire et dont elle n'a pas l'utilisation. La Compagnie d'Habitation de Montmagny propose, par ailleurs, à l'organisation de lui vendre les terrains situés aux abords du champs de courses.

Le tableau ci-contre a l'intérêt de mettre en parallèle les avantages et les inconvénients que présentent les deux terrains afin d'éclairer nos lecteurs et de mettre un terme aux rumeurs plus ou moins fondées pouvant circuler dans le public. La population aura ainsi le loisir de prendre connaissance directement du problème et pourra, en toute objectivité et en dehors de toute influence, se former un avis déterminant sur la supériorité pratique de l'une ou l'autre proposition.

Nos soirées étudiantes

Le succès remporté par la soirée étudiante organisée sous les auspices du Courrier de Montmagny, au Convent N.-Dame de la Congrégation a encouragé les animateurs à poursuivre leurs efforts.

Proposition fut donc faite à la Mère Supérieure du Convent de l'Islet et au Frère directeur du Collège de l'Islet pour organiser dans leurs institutions respectives un concours identique.

Retardées en raison des vacances de Noël, les deux soirées récréatives projetées se dérouleront durant les premiers jours du mois de janvier 1950.

Nous informerons nos lecteurs, en temps opportun des dates retenues.

—La DIRECTION.

La journée des Skieurs

Bénédiction des skis par l'abbé Gilles Joncas. — Au Chalet du Skibourg. — Belle soirée à la salle du Bûcheron.

Le programme promettait une chute de neige mais par suite d'un contre-temps, l'élément naturel ne fut livré que très tard, trop tard, dans la soirée. Il ne manquait d'ailleurs que cela pour que cette journée du skieur fut un succès et à dire vrai, on s'aperçut fort peu de l'absence de cette invitée.

Quittant le chalet du "Bûcheron", fanfare en tête, le cortège des skieurs qu'accompagnaient un bon nombre de raquetteurs en costume défila dimanche matin vers l'église St-Mathieu pour assister à la messe. A trois heures, après-midi, le défilé, skis sur l'épaule, s'engagea dans la rue St-Jean-Baptiste en direction du chalet du

skibourg. C'est de la galerie du chalet que l'abbé Gilles Joncas transmet les bénédictions divines aux sportifs. Plus de cinquante jeunes gens et jeunes filles, en tenue de ski, participèrent à la cérémonie. L'abbé Gilles Joncas adressa ensuite quelques mots aux membres du club pour les féliciter de la chrétienne idée qu'ils avaient eu de demander la protection de Dieu sur leurs ébats et les encouragea à garder dans leurs activités sportives les saines conceptions qui fortifient les corps et les âmes.

M. Ernest Paré, président du club "Le Bûcheron" prononça à son tour une allocution dans laquelle il assura le club skibourg du concours des raquetteurs, et insista sur la nécessité d'établir et observer un règlement bien défini. Le président du skibourg, (suite à la page 8)

Election d'un Marguillier

Dimanche matin après la grand-messe M. Eugène Tétu a été élu marguillier en remplacement de M. Louis-O. Roy, qui avait proposé lui-même son successeur.

Le banc se compose donc désormais comme suit: M. Ernest Proulx, M. Louis Blanchet et M. Eugène Tétu.

M. le Curé Albert Painchaud, a prononcé une allocution de remerciements à l'adresse du marguillier sortant de charge, M. Louis-O. Roy, et à l'égard de tous les marguilliers anciens et nouveaux.

M. le Curé a précisé que sa tâche était allégée en fonction de la coopération que lui apportait les marguilliers.

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Imprimé et édité par Les Editions Marquis,
19, rue St-Thomas, Montmagny. — Tél. : 37.

Directeur-gérant : Maurice Marquis.

Rédaction : Paul-J. Gros d'Aillon et Roméo Pérusse

Membre de la Canadian Weekly Newspaper Association

DIEU ET PATRIE

EDITORIAL

Les Grills n'ont pas leur place à Montmagny

Lorsqu'il fut question de passer un règlement pour demander l'établissement d'une succursale de la Commission des Liqueurs à Montmagny et pour autoriser la remise de permis de vente de bière à quelques épiciers, nous n'avons pas hésité à accorder notre appui à ce projet. Nous exprimions alors intégralement notre pensée, mais nous nous réservions le droit de revenir sur le sujet, si le besoin s'en faisait sentir par la violation flagrante du règlement No. 149 proposé.

Le dit règlement ayant été soumis, à l'approbation des électeurs municipaux, nous en avons publié le texte que nous reproduisons en fin de cet éditorial. Mais, usant du droit plus haut mentionné, nous nous permettons aujourd'hui de considérer ce qu'il est advenu de l'observation des dispositions contenues dans ce règlement. Et il nous faut constater que des libertés ont été prises en dehors de toute légalité, violant systématiquement les arrêtés municipaux.

De nombreuses plaintes sont parvenues au journal déplorant cet état de choses et nous demandant d'entreprendre une campagne pour combattre l'exercice du commerce des boissons pratiqué dans les établissements, dits "Grills", dont l'ouverture n'a jamais été autorisée et opérant sans licence. Les affaires sont tellement prospères qu'on envisage de créer d'autres installations du même genre dans notre ville.

La responsabilité qui nous échoit en ouvrant, cette semaine, une polémique que nous jugeons nécessaire pour le maintien de la bonne réputation de Montmagny demande à être partagée par toute la population. Les colonnes de notre journal offriront accueil et hospitalité à toutes les expressions de l'opinion qui nous seront communiquées, confidentiellement ou non. Nous avons déjà en main plusieurs communications concernant ce sujet et nous leur accorderons bientôt la diffusion qu'elles demandent. Nous invitons les pères et les mères de famille à nous faire connaître leur avis sur cet inquiétant problème et à cette occasion, nous nous adressons au Conseil Municipal afin qu'il nous dise s'il entend fermer les yeux plus longtemps sur la violation d'un règlement dont il est le législateur. Que devient le règlement No 149? A-t-on décidé de le considérer comme lettre-morte? Pourquoi tolère-t-on l'existence d'établissements répréhensibles en regard de la loi? Pourquoi laisse-t-on à des particuliers le soin de veiller à l'observation des principes de l'ordre public?

S'il n'est pas agréable à un Conseil de faire observer les règlements, il ne l'est pas davantage à un journal d'avoir à jeter l'alarme sur un danger dont nous ne sommes pas chargés de parer aux menaces. Notre tâche est déjà suffisamment lourde pour nous dispenser de cette surveillance. Mais si notre opinion est nécessaire, nous n'hésitons pas à nous prononcer ouvertement contre les grills, en connaissance de cause.

Car ce n'est certainement pas la présence des grills dans notre ville qui nous permettra d'aller de l'avant, si l'on admet que la fréquentation de ces lieux par des jeunes filles ayant à peine quatorze ans ne constitue pas un gage de moralité.

Voici le règlement No 149 tel que présenté aux contribuables de la ville de Montmagny dans notre numéro du 16 avril 1949.

REGLEMENT NO 149

PROVINCE DE QUEBEC,
VILLE DE MONTMAGNY.

Concernant les règlements de prohibition et requérant l'établissement d'une succursale de la Commission des Liqueurs et l'émission de certains permis.

A une séance spéciale du Conseil Municipal de la Ville de Montmagny, tenue au lieu ordinaire des séances du dit Conseil, jeudi le 24 mars 1949.

A laquelle séance sont présents MM. les échevins Wilfrid Leblanc, Jean-Marie Corneau, Wilbrod Landry, Paul Lemieux, Léopold Gagné, Hervé Vézina et Patrice Corriveau formant le Conseil au complet sous la présidence de Son Honneur le Maire Louis-O. Roy.

ATTENDU QU'UNE requête a été présentée au conseil municipal, demandant l'émission de permis pour une succursale de la Commission des Liqueurs et la vente de la bière dans les épicerie, dans les limites de la Ville de Montmagny.

ATTENDU QU'IL y a lieu pour ce Conseil de donner suite à la dite requête.

Il est proposé par l'échevin Jean-Marie Corneau, secondé par l'échevin Wilbrod Landry.

Que le Conseil de la Ville de Montmagny par son présent règlement, décrète et statue ce qui suit savoir :—

Le billet de huitaine

GILLES A CINQ ANS

Enfants, dans vos yeux éclatants
Je crois voir l'empyrée éclore;
Vous riez comme le printemps
Et vous pleurez comme l'aurore
—V. HUGO.

UNE MIGNONNE TÊTE RONDE
à peau fine, translucide, sous laquelle
de capillaires vaisseaux nourris de vi-
vants globules roses, un soupçon de
nez, un rien de bouche, des yeux
sombres et vifs, un sourire malin, un
fouillis de cheveux menus, d'or et de
soleil : Gilles a cinq ans.

Il est là, dans la cuisinette, écrasé
dans son pied d'escalier; contrairement
à son habitude, il est tranquille,
songeur; le pauvre, il a déjà ses sou-
cis.

Sa mère rentre de la salle à manger,
pousse ses pas jusqu'à la table, pour
y tailler une miche : c'est l'heure du
repas du soir. Tiré de sa rêverie par
le bruit, le moutard s'est approché.
Son rien de nez est à la hauteur du
meuble. Pendant que la maternelle
rend à la panetière la partie du pain
non coupée, il fixe de ses yeux som-
bres et vifs les tranches à bord doré
qui sont sur la planche de bois dur
et, presque suppliant :

—Veu-tu m'a-ma-ma, tu vas garder
toutes les croûtes pour Gilles?

On le constate, le garçonnet se donne
toujours à la troisième personne.

Quoiqu'étonnée d'une pareille de-
mande, la jeune femme, qui a trop à
faire à ce moment, dit simplement
oui, comme elle le fait d'ailleurs in-
variablement pour ce pétillant aîné de
ses quatre enfants.

Le père rentre alors du travail.
Gilles court à lui, l'embrasse, déclare
orgueilleusement n'avoir "pas manqué
d'écouter maman, tout le jour", su-
jouer avec Jeannine "sans lui faire
mal". "aidé Pierrette à marcher" et
"bercé le grand brailard", un frère
Jacques de quelques mois à peine.
Pour ces hauts faits, il estime ne pas
mériter le "cheval en vie" qu'il a
demandé à celui des Pères Noël qui
passera demain par sa rue, puisqu'il
est positif qu'il en existe au moins
deux, "à cause qu'il y a trop d'en-
fants", selon l'idée qui lui vint, l'autre
jour, à la gare, à l'arrivée tapa-
geuse du rubicond et bedonné sosie
de saint Nicolas...

On s'attable.

Gilles attrape prestement la crou-
stille qu'il trouve en son assiette et
goulle, la gobe, sans nullement s'oc-
cuper des mets qui circulent. A peine
a-t-il à l'estomac et premier croûton,
qu'il court à nouveau à la cuisinette,
pour, de sa main potelée, comparer sa
taille à la hauteur de l'un des de-
grés de l'escalier auquel il s'est ados-
sé. Intriguée, la maman s'approche et
questionne l'enfant. Celui-ci dit, en
indiquant d'une manière ascendante
la série des marches astragales :

—Là, Gilles va aller à l'école; là,
Gilles va faire sa première commu-
nion; là, Gilles va aller plus à l'éco-
le; là Gilles va s'marier...

Sans rien de plus dire, il retourne
hâtivement à la table, pousse en vi-
tesse en son rien de bouche un nou-
veau morceau de pain durci et, le
masticant, murmure :

—Toutes les croûtes pour Gilles,
hein, maman?

—Il en faudrait tout de même don-
ner un peu à Jeannine, de dire le
père amusé.

Voici :

La veille, à la quatrième fois qu'il
l'enfant portait la question : "Papa,
quand que Gilles va faire sa première
communion?" le jeune homme avait
négligemment répondu, pris qu'il
était par son journal : "Tu as beau-
coup de croûtes à manger, tout avant
mon garçon"...

Un soupçon de nez, un rien de bou-
che, des yeux sombres et vifs, un
sourire malin, un fouillis de cheveux
menus, d'or et de soleil : Gilles a cinq
ans.

—Le cousin PONS.



A VOUS TOUS.
LECTEURS ET
ANNONCEURS.

il nous est agréable de souhaiter à nouveau
UNE TRES HEUREUSE FETE DE NOEL !

—La Direction.

La nouvelle année... l'année sainte

A tous, le Centre Marial Canadien offre ses vœux pour la
nouvelles année... Que cette Année Sainte apporte au monde
une véritable résurrection spirituelle, un retour aux vraies va-
leurs. Que cette Année Sainte commencée à Noël, près de cette
Crèche où l'Amour nous attend, nous attire sous les traits d'un
Petit Enfant, que cette Année Sainte nous rapproche définitive-
ment de Dieu. Et puisque, dans le monde entier, un vaste mou-
vement de prière et de pénitence unit en ce moment tous les
catholiques, demandons à Jésus et à Marie, le Roi et la Reine
d'amour, de nous apprendre l'humilité, base de toute sainteté.

N'est-ce pas ce qui manque le plus dans nos vies, l'humilité?
C'est pourtant là, nous disent tous les auteurs spirituels, le fon-
dement de la perfection... Ce n'est pas pour rien que Jésus
nous a dit : "Je suis doux et humble de Cœur". Ce n'est pas
devant le Seigneur... Pourtant, Elle était le plus pur chef-
d'œuvre de Dieu, et jamais les Anges même ne pourront connaî-
tre toutes les splendeurs, l'incalculable beauté de l'Immaculée.
Tous les saints se sont plus à reconnaître leur néant devant Dieu...
Et nous, qui sommes remplis d'orgueil, dont l'apostolat aime à se
faire voir, nous qui trop souvent, hélas, voulons prendre la place
de Dieu dans les œuvres, alors que nous ne devrions être que
de simples instruments, ce que nous sommes vraiment, des ins-
truments dans les mains d'amour et de miséricorde du Sei-
gneur... Ah! que tout irait bien dans le monde si chacun tenait
exactement le rôle que le Seigneur et la Vierge attendent
de lui! Que tout irait bien dans le monde si chacun savait re-
connaître que tout don vient de Dieu, et que sans Lui nous ne
sommes rien...

L'esprit de vérité: voilà un autre souhait que nous fai-
sons, au début de cette année, à notre époque... On n'a qu'à
voir comment Jésus a flétri les menteurs, les pharisiens, les
hypocrites, pour comprendre combien le divin Maître hait le
mensonge... Pourtant, notre siècle est rempli de mensonges...
de trompe-l'œil... de banalités qu'on voudrait nous faire pren-
dre pour des lumières... N'est-ce pas, bien chers amis qui,
qu'à chaque semaine, venez avec nous vous entretenir dans ces
communiqués, n'est-ce pas que nous prions ensemble pour
que le Dieu de la Crèche, le Dieu humble et humilié, donne à
notre époque angoissée, par Marie, la Reine de l'Humilité, cette
passion de l'humilité, cette passion de la vérité...

Et combien notre charité atteindra à des hauteurs merveil-
leuses, si nous avons su, par la grâce de Dieu, développer en
nous cette si belle vertu d'humilité, cette passion de la vérité...
Notre monde n'a connu les catastrophes des dernières années
que parce que l'orgueil et le mensonge sont l'inspiration de
trop de vies... C'est le Christ qu'il faut reproduire dans nos
vies, qui saura ramener les hommes à ce sommet de la générosité
dans la charité...

Mais comment apprendre de Jésus cette si nécessaire, si
fondamentale vertu d'humilité? Reconnaissons à Marie, à son
Cœur Immaculé... Et demandons-lui sans cesse de rendre
notre cœur semblable au Cœur Sacré de son Jésus. Deman-
dons-lui de nous mouler sur son Jésus, afin que partout, dans le
monde, avec une générosité accrue, nous soyons toujours com-
me "la bonne odeur du Christ", son véritable témoignage...
Oui, à tous, heureuse et sainte Année Sainte... Cette année
marquera profondément l'Histoire, si nous le voulons, si nous
répondons à Jésus et à Marie avec un cœur de feu, en toute
sincérité et humilité.

(CENTRE MARIAL CANADIEN)

Centre de pêche

La région du Grand lac des
Esclaves, à 340 milles au sud
du cercle Arctique, le cinquième
en importance sur le continent,
est devenue le plus grand centre
de pêche commerciale du monde,
à l'intérieur des terres. En
1948, on a pris plus de six mil-
lions de livres de truite, de pois-
son blancs, d'inconnu et de bro-
chet. La région de Hay-River,
qui se développe rapidement,
est le centre de l'administration
de l'industrie de la pêche et
aussi le terminus des Territoires
du Nord-Ouest de la route Mac-
kay, qui part de Grimshaw
(Alberta).

1.—Que tous les règlements de prohibition actuellement en
vigueur sont par le présent règlement révoqués et abrogés, en
autant qu'ils sont incompatibles avec ce qui est ci-après;

2.—Que par le présent règlement, la Commission des Li-
queurs de Québec est priée d'établir, dans les limites de la Ville
de Montmagny, une succursale pour la vente des liqueurs alcoo-
liques, et d'émettre, dans les dites limites, des permis pour la
vente de la bière dans les épicerie, le tout conformément aux
dispositions de la Loi des Liqueurs Alcooliques S.R.Q. 1941,
chapitre 255 et amendements;

3.—Que le présent règlement entrera en vigueur après avoir
été soumis aux électeurs municipaux, le tout suivant la loi.

Signé séance tenante à Montmagny, P.Q., ce 28ième jour de
mars 1949.

(Signé) J.-René Côté, sec.-trés.

(Signé) Louis-O. Roy, maire.



Noël à CHRC

La veille de Noël apportera aux auditeurs de CHRC, une foule d'attractions de formules diverses, mais toutes de circonstance. En soirée, des émissions particulières se succéderont pour souligner les distractions religieuses et profanes de la grande fête de la Nativité.

A 8.00 P.M. à "SILENCE, LA COUR EST OUVERTE" les radiophiles assisteront au procès du Père Noël.

A 8.30 P.M. "CANTATE", une émission d'une conception tout à fait nouvelle à la radio, une émission qui plaira par sa richesse et le soin apporté dans l'interprétation. L'intrigue captivera l'auditeur et la simplicité des textes le charmera. Sous la rubrique "CANATE", 35 voix mixtes, dirigées par M. Jean Manny chantent sur des airs de Noël, un sketch dû à la plume de Mme Simone Bussièrès. "LES CHANTEURS D'AUBIGNY" seront accompagnés par M. Raymond Vien, harpiste. Une émission "CANTATE" sera présentée le 24 décembre, à 8.30 heures P.M., et une seconde le 31 décembre, à la même heure.

A 10.45 P.M. "IL Y A UN SIECLE", un court programme ayant pour thème le souvenir des vieux Noël.

A 11.00 P.M. "BETHLEEM, D'OU JAILLIT LA LUMIERE" tableau radiophonique, mettant en relief, dans un décor sonore approprié, la ville de la nativité, la veille de la Fête. Durant cette demi-heure, l'auditeur fera un pèlerinage imaginaire sur les lieux du premier Noël.

A 11.30 P.M. "LES CLOCHES CHANTENT NOËL". L'excellent narrateur Gaston Blais commentera le message des cloches de la nuit de Noël. Sentiments joyeux et touchants se succéderont tour à tour chez l'auditeur de cette émission, présentée immédiatement avant la MESSE DE MINUIT.

A 12.00 A.M. "La MESSE DE MINUIT" sera irradiée de la chapelle de l'Académie de Québec et sera chantée par M. l'abbé St-Georges Bergeron, assisté par un diacre et un sous-diacre. Le chant sera exécuté par la chorale des Frères et des élèves de l'Académie de Québec.

La nuit de Noël apportera aux radiophiles une suite ininterrompue d'émissions musicales appropriées, groupées sous deux rubriques générales: "PRES DE LA CRECHE..." AU PIED DE L'ARBRE" et "GALA DE NOËL". "Pres de la crèche..." débutera à 1.00 A. M. et comprendra 4 évocations. La première, "Le Premier Noël" (1.00 à 1.15 a.m.); la seconde, "Les Cloches de Noël" (1.15 à 1.30 a.m.); la

troisième, "Les Légendes de Noël" (1.30 à 1.45 a.m.) et la quatrième, "Les Symboles de Noël" (1.45 à 2.00 a.m.). Ainsi, durant ces soixante minutes, nous reverrons d'abord la première nuit de Noël, ensuite quelques-uns des contes inspirés par les cloches de la nuit de Noël, seront rappelés. Des contes, nous passerons à quelques fascinantes légendes de Noël et enfin, on commentera quelques-unes des habitudes et croyances concernant Noël, consacrées par les peuples à travers les siècles.

A 8.00 A.M. "GALA DE NOËL": une atmosphère de grande fête. Des succès populaires de circonstance et de folklore; danses modernes et danses carées. "GALA DE NOËL" sera véritablement une émission dans la note de la grande fête et se poursuivra jusqu'à 5.00 A.M.

La journée du 25 décembre comprendra ses émissions régulières du dimanche, mais les textes et la musique seront appropriés à l'esprit du jour.

La fête de Noël à Radio-Canada

Radio-Canada a complètement transformé son horaire pour le jour de Noël et tous ses réseaux commémoreront la fête dans chacune de leurs émissions. Tous les réalisateurs du réseau français seront mis à contribution et ils fourniront une série de représentations originales qui se succéderont de 8 heures du matin à minuit. Voici plus de détails sur quelques-unes d'entre elles:

Le dépouillement de l'arbre de Noël

(9 heures du matin)

Mme Jean-Louis Audet réunira les enfants de son école autour du micro de Radio-Canada, à 9 heures, dans la matinée de Noël. Ces petits sont des comédiens accomplis et des improvisateurs étonnants, comme on a pu le constater à leur émission du samedi matin, "Le Micro des petits".

Cette fois, leur directrice leur offrira une fête à laquelle les auditeurs participeront sans doute avec joie. Dans un studio de Radio-Canada, on procédera au dépouillement d'un arbre de Noël en présence d'une grand-maman qui aura d'intéressantes histoires à raconter. Après la distribution des cadeaux, un choeur d'enfants interprétera quelques airs, dont la plupart sont inédits.

"Théâtre MOLSON"

"Coups de roulis" — tel est le titre de l'opérette que le "Théâtre lyrique Molson" présentera à la radio, le lundi, 26 décembre. Les principaux interprètes en seront: Marthe Lapointe, Lionel Daunais, Yolande Guérard et Roland Bédard.

A l'émission suivante, le 2 janvier, on donnera à ce programme commandité par la brasserie Molson, une version radiophonique de la charmante comédie musicale "La Margoton du bataillon". Les vedettes de cette émission seront: Olivette Thibault, Lionel Daunais et Henri Poitras.

Comme on le sait, le "Théâtre lyrique Molson" est radiodiffusé par Radio-Canada chaque lundi soir, de 9 à 10 heures, directement de l'auditorium du Plateau, à Montréal. On se procure des billets pour assister aux émissions en écrivant au "Théâtre lyrique Molson", boîte postale 7200, Montréal. (Prière de joindre à chaque demande une enveloppe affranchie et libellée au nom du destinataire.)



M. Jean Manny, directeur des "Chanteurs d'Aubigny". Solistes et choristes interpréteront "Un Miracle de Noël" à l'émission "CANTATE" présentée à CHRC, le 24 décembre à 8 h. 30 p.m.

Mary Syme à Radio-Carabin

MARY SYME, pianiste canadienne, sera l'invitée d'honneur à Radio-Carabin, le 28 décembre.

MARY SYME est une graduée du Conservatoire de Musique de Toronto et de l'Université McMaster. Après une série de cours supplémentaires à New-York, Mademoiselle Syme fit ses débuts avec l'Orchestre Symphonique de Toronto. Elle fut, par la suite, l'invitée de plusieurs grandes villes à travers le Canada, où elle donna des récitals tant au concert qu'à la radio. En janvier, l'an dernier, elle fit ses débuts à New-York à un récital au Town Hall où elle fut frénétiquement applaudie. Mademoiselle Syme possède une technique profonde et une virtuosité remarquable.

Notre as comique, Roger Garand, demande la main de Childegonde, en vers et non en prose, et surtout envers et contre tous, y compris le futur beau-père. Le deuxième texte nous présente papa qui amène Toto, son fils, chez le dentiste. Les enfants étant souvent plus fins que les parents, la victime n'est pas celle qu'on pense.

Pour l'écoute de Radio-Carabin, tous les mercredis soirs à 9.00 heures, le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

Constipation!



35¢ la boîte, 3 pour \$1.00



Dolorès Nowlan, coloratura, de Moncton, N.-B., et André Rousseau, baryton-martin, de Montréal, seront les prochains concurrents du concours national "Nos Futures Etoiles", que l'on entendra au réseau français de Radio-Canada, le soir de Noël, à 9 heures.

"Théâtre FORD"

Une comédienne peut-elle tout à coup délaisser le théâtre pour consacrer sa vie à sa famille trop longtemps délaissée? — Tel est le sujet de "Comédienne", la célèbre pièce de Jacques Bous-

quet et Paul Armont, qui sera donnée au "Théâtre Ford", le jeudi, 29 décembre.

Le "Théâtre Ford" est commandité par la société canadienne Ford et radiodiffusé chaque jeudi soir, de 9 à 10 heures, par le réseau français de Radio-Canada.

VOULEZ-VOUS L'EAU CONDENSÉE

Exigez une pompe "NATHAN" pour puits de surface. Pour la voir et la fermer. Un produit de chez nous, plus intéressant. Construction solide. Réparations fournies sur demande. Garantie assurée.

National Electric Refrigerator Co.
C. P. 224, Montmagny, Ques.

Grande vente de montres

Escompte de 25% et plus sur toutes les montres en magasin. — Mouvement de 15 pierres.

— Pour la modique somme de \$15. à \$19. —

Surveillez notre étalage du 9 au 17 décembre.

Si vous désirez faire un cadeau pratique en même qu'économique, visitez notre magasin.

Nous avons également un assortiment varié dans les bijoux en pierres du Rhin, pierres de naissance, sets de toilette, colliers de perles, verreries, coutelleries.

BAGUES DE FIANCAILLES DANS LES MODELES LES PLUS RECENTS

BIJOUTERIE
Ernest Côté

10, rue du Pont.

Montmagny

Téléphone : 58

Suggestions de cadeaux pour les Fêtes

Articles de fumeurs.

dans de magnifiques emballages de circonstance.

Articles en cuir.

porte-monnaies,
porte-clefs,
porte-feuilles.

- Boîtes de chocolat de 1/2 et 1 livre.
- Un très grand choix de bonbons.

ARMAND PROULX,
épicer-restaurateur.

50, rue St-Jean-Baptiste,

Montmagny, tél. : 60

M. Gordon Olive

nommé à la direction générale des services techniques de Radio-Canada

Un Canadien, qui construisit son premier émetteur de radio en 1912, est devenu aujourd'hui le premier Directeur général des Services techniques de la Société Radio-Canada. Il s'agit de M. Gordon Olive, de Montréal, dont la nomination a été annoncée par M. Augustin Frigon, Directeur général. M. Alphonse Ouimet, également de Montréal, une autorité reconnue en télévision, lui succède comme ingénieur en chef de Radio-Canada.

La nomination de M. Olive marque une étape dans l'histoire de la Société et de la radio nationale au Canada. Elle survient à un moment où la Division du génie se prépare à ajouter la télévision aux progrès qu'elle a accomplis dans le domaine de la radio sur ondes moyennes et courtes, ainsi qu'en fréquence modulée. Sous la direction de M. Olive, les ingénieurs de Radio-Canada se sont acquis une réputation universelle, notamment par suite de l'installation des émetteurs d'ondes courtes du Service international de Radio-Canada à Sackville, Nouveau-Brunswick, dont le rendement est parmi les meilleurs au monde.

M. Olive a été l'âme dirigeante du développement technique de la radio nationale au Canada, depuis 1933, alors qu'il entra au service de la Commission canadienne de la radio-diffusion qui, trois ans plus tard, donnait naissance à Radio-Canada.

A cette époque, la radio nationale n'avait que trois postes d'une puissance de 500 watts. Aujourd'hui, Radio-Canada, dont M. Olive était l'ingénieur en chef dispose de 44 postes de radio, dont sept de 50,000 watts. Il de moindre puissance, cinq postes FM, trois postes à ondes courtes nationaux (sans compter les deux puissants émetteurs d'ondes courtes qu'elle dirige au nom du gouvernement) et 18 stations de relais qui desservent les auditeurs dans les régions isolées. Toujours sous la direction de M. Olive, Radio-Canada a également construit des studios dans six centres de production intensive à travers le Canada, et quelques-uns de moindre importance, à cinq autres endroits.

A l'heure actuelle, M. Olive dirige l'installation technique la plus compliquée qui ait encore été entreprise au Canada: l'édifice Radio-Canada. Ce centre radiophonique, qui sera le plus important du pays, permettra à Radio-Canada de diffuser des programmes sur trois réseaux nationaux, ainsi que vers l'Europe, l'Amérique du sud, l'Asie, l'Afrique et l'Australie, de recevoir des programmes de divers endroits du Canada et des États-Unis, et, si nécessaire, d'enregistrer des émissions de

tous genres. Le tableau de commande centrale, à lui seul, sera plus considérable que celui de Radio-City à New-York. De plus, M. Olive dirige activement les préparatifs techniques de l'instauration de la télévision, avec le concours du nouvel ingénieur en chef, M. Alphonse Ouimet.

M. Ouimet, qui est originaire de Montréal, a fait ses études primaires à l'Académie Querbes (Outremont), secondaires au Collège Sainte-Marie et universitaires à McGill. Gradué en 1932 il entra au service de la Canadian Television, Limited, à titre d'ingénieur en recherches. Deux ans plus tard, il devait occuper le même poste auprès de la Commission canadienne de la radio-diffusion, qui, en 1936, s'est transformée en la Société Radio-Canada.

En 1941, il devenait ingénieur en chef adjoint du réseau national. Enfin, il y a quelques mois à peine, il était nommé Coordonnateur de la télévision, poste qu'il continuera d'occuper conjointement avec celui d'ingénieur en chef.

Le plus grand détective de tous les temps

La semaine dernière, s'éteignait à Londres l'homme qu'on a appelé le plus grand détective de tous les temps, c'est-à-dire Frederick Wensley, qui fut pendant plusieurs années chef de la police anglaise et qui avait appréhendé la plupart des meurtriers célèbres de sa génération. Il avait pris sa retraite depuis 20 ans et atteint l'âge de 84 ans.

Ayant débuté dans la carrière à titre de simple agent, il parvint au titre de "Constable" en chef, grade créé expressément pour lui. C'est lui qui établit la célèbre Equipe volante d'Angleterre et porta la recherche des criminels à la perfection qu'elle connaît maintenant, instaurant la technique du travail d'équipe méthodique. Aux yeux de ses collègues, il était l'homme qui trouvait des pistes inaperçues de tout autre.

Le principal procureur de la couronne l'appela un jour "le plus grand détective de tous les temps". On disait de lui qu'il ne classait jamais une affaire et que la conversation apparemment amodine qu'il savait engager cachait une intuition extraordinaire.

Il avait acquis une telle réputation sur le plan international que, lorsqu'il prit sa retraite, après 42

Le service géodésique

Les équipes du Service des levées géodésiques ont parcouru environ 40,000 milles carrés du territoire arctique et sous-arctique au cours de la saison de

ans de service, Chicago l'invita à donner son avis sur la façon de parer au danger des "tueurs professionnels" qui terrorisaient la ville. Lors de l'Affaire Stavisky, il se rendit en France pour participer à l'enquête.

1949. Deux équipes ont repéré 27 points astronomiques dans la région qui s'étend du lac Ashuanipi à la baie Ungava, au nord du Québec. Un autre groupe de 4 équipes a couvert une étendue du continent arctique entre le golfe Amudsen et la péninsule de Simpson la côte sud de l'île Victoria la péninsule de Boothia et l'île Somerset.

Le Service géodésique assure un contrôle horizontal et vertical des levées et de la cartographie dans des régions disséminées un peu partout dans le Canada.

Pour les

HOMMES.

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

Les mots qu'on dit à Noël

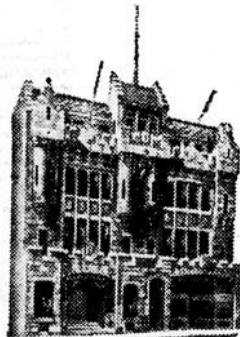
Noël, fête du coeur, est aussi fête de la parole, de tous les mots qui disent l'amour et l'amitié...

Hommages, bons souhaits, éloges et remerciements sont l'écho de l'immense espoir qui s'empare ce jour-là de l'humanité toute entière...

Il y a les cris de joie et d'étonnement des petits... les mots qui franchissent les mers et les continents...

Il y a les mots qu'on ne dit pas, mais qui se devinent dans un serrement de mains ou une larme tombée d'une paupière aimée... il y a ceux qui font naître à l'esprit le souvenir du temps passé et le sentiment des années à venir...

Il y a enfin — et surtout — ces mots si merveilleux, si pleins de sens, ces mots si doux à entendre et qui viennent du coeur, ces mots qu'on ne peut remplacer, ces simples mots: *Joyeux Noël!*



La Maison Seagram

La bûche de Noël

Coutume anglaise

LA BUCHE DE NOËL est un gros bloc de bois, quelquefois un tronc d'arbre, qu'on apporte dans la maison avec de grandes cérémonies, la veille de Noël, qu'on place dans le foyer et que l'on allume avec le tison formé par la bûche de l'année précédente. Tant qu'elle durait, il y avait force rasades, chants et narrés d'histoires.

Elle était quelquefois accompagnée de chandelles de Noël; mais dans la chaumière la seule clarté provenait de la lueur d'un rouge pâle que jetait le grand feu de bois. La bûche de Noël devait brûler toute la nuit; si elle s'éteignait, c'était considéré comme un présage de malheur.

La bûche de Noël brûle encore dans bien des fermes et de cuisines en Angleterre, particulièrement dans le Nord; il y a même des superstitions qui s'y rattachent, en honneur parmi les paysans. Si, pendant qu'elle est en train de brûler, il arrive une personne qui louche ou qui soit nupieds, c'est encore considéré comme un mauvais présage. Le tison qui reste de la bûche de Noël est soigneusement mis de côté pour allumer le feu de Noël de l'année suivante.

Message de l'hon. Bona Dussault

Il m'est agréable, à l'occasion de l'année nouvelle, d'adresser à la population de la province, et particulièrement à tous ceux qui s'occupent de l'administration municipale, mes vœux les meilleurs et les plus sincères.

En ce dernier jour de 1949, il est permis d'envisager l'avenir avec confiance. Tout nous porte à croire que nous sommes à la veille de développements extraordinaires, dans notre province. Ces développements entrevus posent des problèmes nouveaux. Nombre de municipalités ont aussi décidé d'entreprendre, au cours de l'année qui s'achève, des travaux dont l'exécution avait été retardée par la guerre et l'après-guerre immédiat. Je recommande donc à toutes les municipalités de se montrer prudentes dans leurs engagements et de ne pas oublier que les emprunts doivent être payés avec les taxes des contribuables, et qu'advenant un fléchissement toujours possible dans les revenus municipaux, certaines corporations pourraient se trouver gênées dans leurs finances.

Les municipalités urbaines et rurales doivent faire face à des dépenses sans cesse croissantes. Il importe donc de surveiller la rentrée des taxes. C'est une des tâches importantes d'un secrétaire-trésorier de voir à ce que les taxes soient payées en temps par les contribuables. La Commission municipale de Québec a pris l'initiative de récompenser les secrétaires qui se sont signalés de façon particulière en percevant 100% des taxes, et cela pendant au moins les cinq dernières années consécutives. Huit secrétaires ont déjà reçu cette récompense; quatre autres secrétaires ont mérité cette reconnaissance officielle et recevront leur récompense sous peu. J'engage les autres secrétaires-trésoriers à imiter leur exemple, comme je les invite à suivre les traces de ceux qui ont obtenu le certificat de compétence décerné par mon Ministère. Le nombre des détenteurs du certificat de compétence a doublé depuis longtemps le cap de la centaine. Je dois dire, à leur honneur, que les secrétaires-trésoriers, en général, ont le souci de se perfectionner et d'accomplir leur travail avec compétence.

La campagne entreprise par le Ministère des Affaires municipales pour la réévaluation foncière donne des résultats très encourageants. Plusieurs cités et villes et un certain nombre de municipalités rurales ont compris la nécessité d'établir des bases solides et raisonnables pour une évaluation conforme à la valeur réelle. Ce travail sera continué en 1950. Que l'on me permette aussi de signaler que cinq cités et villes ont reçu, cette année, le certificat du Ministère des Affaires municipales, pour avoir publié un rapport financier imprimé d'une présentation variée et complète et susceptible d'intéresser les contribuables, les prêteurs et les maisons d'affaires. J'espère que cette nouvelle initiative amènera les cités et villes à mieux renseigner les intéressés sur leurs activités et leur situation financière.

Un MONUMENT

Le ministère des Mines et Ressources, à la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, a érigé un monument en pierre de taille, près de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, afin de commémorer la première rencontre amicale des Anglais et des Espagnols dans les eaux du Pacifique.

Conseils dentaires

Pour avoir des dents solides, saines, il faut des soins constants. Cela ne veut pas dire qu'elles exigent de longues heures d'entretien ennuyeux, mais bien un brossage soigneux après chaque repas. Cela signifie aussi qu'il faut les faire examiner par le dentiste au moins une fois tous les six mois. L'excès de sucreries accélère la carie des dents. Ne laissez pas votre enfant devenir, par trop de compaisance, un infirme des dents.

On ne répètera jamais trop souvent que si nous jouissons, dans notre province, d'une paix, d'une liberté et d'une prospérité dont nous sommes fiers, c'est que nous sommes restés fidèles à nos traditions et attachés aux institutions établies dans le rayonnement du clocher paroissial. Nous devons être reconnaissants envers la Providence des richesses qu'Elle a répandues dans notre province. L'ouverture de l'Année Sainte nous invitera à des réflexions salutaires sur le sujet.

Que 1950 apporte à toute la population, et en particulier à celle du comté de Portneuf, santé, joie et prospérité.

—BONA DUSSAULT,
Ministre des Affaires municipales.

Reserve indigène

On a réservé une superficie de 50,000 milles carrés dans la région de Mistassini, au nord du Québec, exclusivement à l'usage des indigènes qui demeurent dans cette région et dépendent du piégeage comme moyen de subsistance. On s'attend que la réserve de Mistassini qui est administrée par la Division des Affaires indiennes de concert avec le ministère de la chasse et des Pêcheries de la province de Québec, atteindra le stade de production avant cinq ans.

L'embellissement

Les dates pour la Campagne d'Embellissement de 1950 sont maintenant déterminées, soit du 13 au 27 mai, et le thème de cette Campagne se répètera durant tout ce mois: c'est ce que nous annoncent M.C. Hoffman, Président National de cette initiative qui se répète annuellement, sous les aus-

Lisez dans

Le Haut-Parleur

journal du dimanche dont le premier numéro paraîtra le premier janvier 1950.

les Mémoires du Sénateur Bouchard, sous le titre

Premières Misères

— En vente dans les dépôts de journaux. —
On s'abonne en s'adressant au numéro 1440 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, ou à L'Imprimerie Yamaska, Saint-Hyacinthe.

pices de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada.

Les recommandations pour les comités locaux sont en voie de

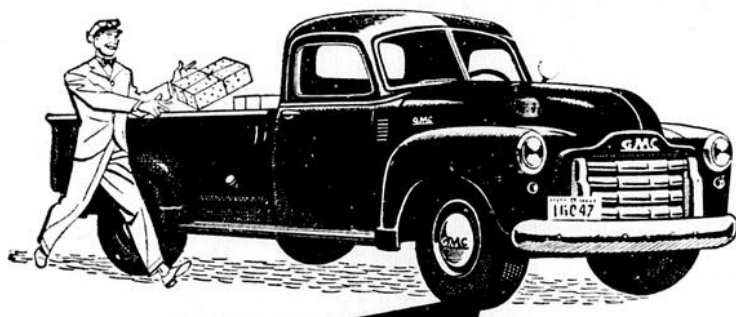
préparation, et M. Hoffman les fera parvenir aussitôt que son Comité aura amassé toutes les informations qui sont disponibles.

Pour toutes les bourses et tous les usages

IL Y A UN

GMC

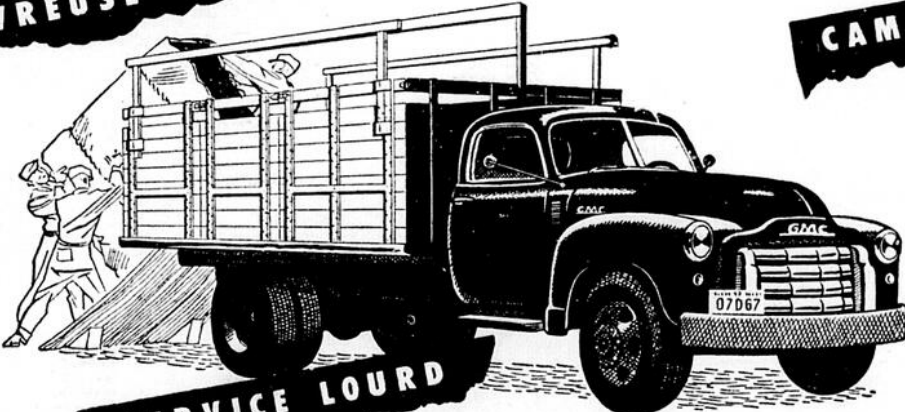
approprié



LIVREUSE



CAMIONNETTE



SERVICE LOURD

Il y a un GMC approprié pour toutes les bourses et tous les usages. Dans les rues, sur les grandes routes, dans les chemins de campagne, les camions GMC établissent des records de rendement. Ces camions sont constitués pour donner de nombreuses années de service économique; chaque modèle a des caractéristiques particulières qui lui permettent de donner un meilleur rendement dans son domaine.

Il y a un camion GMC sur lequel vous pouvez compter pour faire votre camionnage plus efficacement, à meilleur marché, et son entretien fera perdre moins de temps que tout autre de sa classe de prix. Votre marchand GMC vous donnera tous les détails.

Votre clef de la valeur supérieure

UN PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

GARAGE OVILA BOUCHER

MONTMAGNY, P.Q.

LE CAMION DE VALEUR SUPÉRIEURE · ESSENCE · DIESEL

Funérailles de M. Thomas Guimont

Un témoignage complet d'estime a été rendu à M. Thomas Guimont, époux de feu dame Marie-Anne Lavoie et de feu dame Marie-Louise Fraser, décédée le 26 novembre et inhumée le 30. Des funérailles les plus importantes auxquelles prirent part outre la population, nombre de personnalités de l'extérieur qui ont tenu à rendre un dernier hommage à celui qui, par sa personnalité et sa distinction, gardait l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Le regretté disparu laisse dans le deuil: ses fils, Paul-Émile, Adrien, Gérard, Jules; ses filles, Mme Léo-J. Roy (Claire), Mme Jean-Paul Gagné (Nellie), ses gendres, Léo-J. Roy, Jean-Paul Gagné, Ludger Gagné; ses belles-filles, Mme Paul-Émile (Berthe Gamache), Mme Adrien (Yvonne Caron); ses petits-enfants, Paul-André, Jean-Claude, Roger, Lise, Yolande Guimont; Mariette, Clément, Simon, Henri, Lorraine, François Roy et Henri Gagné. Ses sœurs, Mme Edmond Buel (Pamela), St-Vallier, Mme Charles Jalbert (Azilda), Mme Adolphe Bernier (Marie), Québec; ses beaux-frères, M. Adolphe Bernier, Orléans, Québec; Léonée Thibault, Notaire, J.-E. Lavoie, Québec; ses belles-sœurs, Mme (notaire) J.-E. Lavoie, Mme Odilon Desjardins, Ste-Anne-de-la-Pocatière, J.-D. Bernier, Thomas Fraser, Québec, M. Elzéard Guimont, Manchester, Mme Alexandre Fraser, Montréal, et d'un grand nombre de neveux et nièces qu'il serait trop long d'énumérer, il était l'oncle de M. l'abbé Fernand Bernier, directeur du collège Ste-Anne-de-la-Pocatière, et de M. l'abbé Raymond Lavoie, présentement étudiant à Rome.

À l'église, la cérémonie fut des plus impressionnantes, le cortège funèbre était précédé du drapeau du Sacré-Cœur, porté par M. S. Bélanger, de laquelle société le défunt était président, et de laquelle les officiers assistaient, le drapeau au premier rang. La croix était portée par M. Charles Lavoie, cousin du défunt. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient M. Joseph Mercier, Ernest Boucher, Napoléon Guimont, Ernest Fortin, Stanislas Guimont, Ls-Théophile Bernier. Les porteurs d'honneurs, M. Maxime St-Pierre, Ernest Guimont, Joseph Caron, O-nésime Guimont.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Aphonse Fortin, supérieur du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière; le service fut chanté par M. l'abbé Fernand Bernier, neveu du défunt, assisté de M. l'abbé Charles-Eugène Bernier, comme diacre et de M. l'abbé Marcel Morneau, sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait M. l'abbé Maranda, curé, M. les chanoines S. Thiberge, curé de Rivière-Ouellet, Alphonse Fortin, supérieur du collège de Ste-Anne, La Chorale paroissiale fit les frais du chant à laquelle s'étaient joints MM. Chs-Omer Bernier, Ls-hér. Bernier, Maxime Mercier, Mlle Thérèse Coulombe était à la console des orgues.

Conduisaient le deuil, ses fils, Paul-Émile, Adrien, Gérard, Jules; ses gendres, Léo-J. Roy, Jean-Paul Gagné, Ludger Gagné; ses petits-fils Henri Gagné, Clément, Simon, Henri Roy; ses beaux-frères, Orléans, Québec; Léonée Thibault, Notaire, J.-E. Lavoie, Québec; ses belles-sœurs, Mme (notaire) J.-E. Lavoie, Mme Odilon Desjardins, Ste-Anne, Georges-H. Bernier, Roland Caron, Jean-Charles, Capt. L.

Paul Jalbert, Québec; Charles-O. Bernier, Dr Clément Rouleau, Dr J.-B. Baril, Montmagny; ses cousins, Georges Lavoie, Louis Lavoie, Paul Lavoie, Québec, Adolphe Thibault, Amédée Thibault, Montréal, Thomas Fortin, Lslet, J. Bernier, Ste-Louise, J. Bernier, imprimeur, Montmagny.

Dans le défilé on remarquait un grand nombre de citoyens en vue et amis de la famille, Dr J.-E.-A. Cloutier, Dr Paul-Émile Gilbert, Daniel Boudet, Daniel Guimont, Jos.-B. Gagné, O-nésime Scherrer, Napoléon Thiberge, Napoléon Catellier, Ludger Guimont, Antonin Richard, Émile Méthot, Eugène Caron, Roméo Robin, Laurent Caron, Amable Caron, Rosaire Caron, Georges Caron, Ernest Méthot, Roland Méthot, Ludger Barette, Paul Morency, Jean-Marc Morency, Rivière-du-Loup, Réal Boisvert, J. Potvin, Québec, notaire, L. Pelletier, Paul Carignan, Pierre Michon, Henri Michon, Raymond Paré, J. Lachaine, Paul Mercier, A. Chouinard, Avocat, Me Jos. Maréchal, Georges Collin, Armand Paquet, Maxime Mercier, Hervé Vézina, Montmagny, Pnphile Bernier, Adrien Bernier, Auguste Simoneau, Jacques Bernier, Conrad Fortin, Victor Ouellet, J.-Baptiste Morin, Hector Gamache, Bertrand Gamache, Léo Deroy, Arthur Caron, Nazaire Caron, Napoléon Landry, Adolphe Landry, Arthur Landry, Camille Fortin, Ernest Gagné, Henri Jean, Antonio Fréreau, Chs-O. Morin, Octave Richard, Dr A. Richard, Ovide Richard, Émile Morin, Henri Bernier, Amédée Caron, H. Carrier, Charles Boseret, Gérard Fortin, Marc Gagnon, Gaston Catellier, P.-E. Cloutier, Adrien Fournier, Jos.-M. Guimont, Alfred Guimont, Valère Landry, Roland Guimont, Wilbrod Lord, Jos. Guimont, Napoléon Guimont, Georges Ouellet, Lucien Caron, Ambroise Leblanc, Méderie Richard, Armand Fournier, P.-E. Lemieux, Alexandre Bernier, Émile Bernier, Laurent Bernier, Jean Richard, Calixte Ringuet, Jos. Pelletier, Joseph Gamache, Wilfrid Lemieux, Georges Bernier, Jos. Frizault, Alphonse Beaudoin, Edmond Bé-langer et une foule d'autres, dont les noms nous échappent.

La direction des funérailles était confiée à Edouard De La-durantaye et Fils, de Cap-St-Ignace.

À la famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

Le mardi, 27 décembre 1949 à 10.45 heure du soir.

"Noël... Noël qui revient encore une fois parmi nous avec les merveilleuses Légendes Dorées et les refrains bénis qui nous arrivent joyeux, naïfs, mystérieux et poétiques du fond des siècles".

C'est par ces mots que Louise Daries présente la nouvelle série de récitals qu'elle donne à Radio-Canada les mardis et jeudis soirs, à 10.45 heures. Cette incomparable interprète de la chanson française nous fera entendre des mélodies qu'elle a elle-même recueillies dans les provinces de France ou au Canada Français. Ces chansons nous rappellent de la façon la plus touchante les merveilleux événements qui ont marqué la naissance du christianisme.

La direction des funérailles était confiée à Edouard De La-durantaye et Fils, de Cap-St-Ignace.

À la famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

Le mardi, 27 décembre 1949 à 10.45 heure du soir.

"Noël... Noël qui revient encore une fois parmi nous avec les merveilleuses Légendes Dorées et les refrains bénis qui nous arrivent joyeux, naïfs, mystérieux et poétiques du fond des siècles".

C'est par ces mots que Louise Daries présente la nouvelle série de récitals qu'elle donne à Radio-Canada les mardis et jeudis soirs, à 10.45 heures. Cette incomparable interprète de la chanson française nous fera entendre des mélodies qu'elle a elle-même recueillies dans les provinces de France ou au Canada Français. Ces chansons nous rappellent de la façon la plus touchante les merveilleux événements qui ont marqué la naissance du christianisme.

La direction des funérailles était confiée à Edouard De La-durantaye et Fils, de Cap-St-Ignace.

À la famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

Le mardi, 27 décembre 1949 à 10.45 heure du soir.

"Noël... Noël qui revient encore une fois parmi nous avec les merveilleuses Légendes Dorées et les refrains bénis qui nous arrivent joyeux, naïfs, mystérieux et poétiques du fond des siècles".

C'est par ces mots que Louise Daries présente la nouvelle série de récitals qu'elle donne à Radio-Canada les mardis et jeudis soirs, à 10.45 heures. Cette incomparable interprète de la chanson française nous fera entendre des mélodies qu'elle a elle-même recueillies dans les provinces de France ou au Canada Français. Ces chansons nous rappellent de la façon la plus touchante les merveilleux événements qui ont marqué la naissance du christianisme.

La direction des funérailles était confiée à Edouard De La-durantaye et Fils, de Cap-St-Ignace.

À la famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

Le mardi, 27 décembre 1949 à 10.45 heure du soir.

"Noël... Noël qui revient encore une fois parmi nous avec les merveilleuses Légendes Dorées et les refrains bénis qui nous arrivent joyeux, naïfs, mystérieux et poétiques du fond des siècles".

C'est par ces mots que Louise Daries présente la nouvelle série de récitals qu'elle donne à Radio-Canada les mardis et jeudis soirs, à 10.45 heures. Cette incomparable interprète de la chanson française nous fera entendre des mélodies qu'elle a elle-même recueillies dans les provinces de France ou au Canada Français. Ces chansons nous rappellent de la façon la plus touchante les merveilleux événements qui ont marqué la naissance du christianisme.

La direction des funérailles était confiée à Edouard De La-durantaye et Fils, de Cap-St-Ignace.

À la famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

Le mardi, 27 décembre 1949 à 10.45 heure du soir.

"Noël... Noël qui revient encore une fois parmi nous avec les merveilleuses Légendes Dorées et les refrains bénis qui nous arrivent joyeux, naïfs, mystérieux et poétiques du fond des siècles".

C'est par ces mots que Louise Daries présente la nouvelle série de récitals qu'elle donne à Radio-Canada les mardis et jeudis soirs, à 10.45 heures. Cette incomparable interprète de la chanson française nous fera entendre des mélodies qu'elle a elle-même recueillies dans les provinces de France ou au Canada Français. Ces chansons nous rappellent de la façon la plus touchante les merveilleux événements qui ont marqué la naissance du christianisme.

La direction des funérailles était confiée à Edouard De La-durantaye et Fils, de Cap-St-Ignace.

À la famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

Le mardi, 27 décembre 1949 à 10.45 heure du soir.

"Noël... Noël qui revient encore une fois parmi nous avec les merveilleuses Légendes Dorées et les refrains bénis qui nous arrivent joyeux, naïfs, mystérieux et poétiques du fond des siècles".

C'est par ces mots que Louise Daries présente la nouvelle série de récitals qu'elle donne à Radio-Canada les mardis et jeudis soirs, à 10.45 heures. Cette incomparable interprète de la chanson française nous fera entendre des mélodies qu'elle a elle-même recueillies dans les provinces de France ou au Canada Français. Ces chansons nous rappellent de la façon la plus touchante les merveilleux événements qui ont marqué la naissance du christianisme.

La direction des funérailles était confiée à Edouard De La-durantaye et Fils, de Cap-St-Ignace.

D'après les astres

L'horoscope du mois

Par Ben EDICT

Si vous êtes né sous le signe du CAPRICORNE, soit entre le 22 décembre et le 20 janvier, vous subirez, de par l'influence de la planète Saturne, de multiples et trop brusques changements: une existence plutôt remplie de déplacements.

Bien qu'appartenant à une famille qui vous est souvent adverse, vous finirez par réussir dans vos entreprises et dans vos nombreux voyages à l'étranger, où, à cause de votre inconstance, vous vous marierez plusieurs fois, sans pour cela avoir à compter beaucoup d'enfants.

De par nature, vous aimez la solitude; vous êtes enclin à la latiturnité et empreint de méfiance, d'inquiétude, de scrupule et de pessimisme. Vous êtes d'une grande susceptibilité et, partant, serez incompris. Cependant, vous ne manquez pas de diplomatie. Vous êtes réfléchi et doué d'une volonté ferme et prudente. Vous réussirez, c'est dit, mais tard. En vertu de votre forte constitution physique, vous vivrez vieux et connaîtrez, sur le soir de votre existence, le véritable repos.

Pour en venir à une entente aussi parfaite que possible, choisissez toujours vos amis et vos associés chez les personnes nées sous le signe du Taureau — du 21 avril au 21 mai — ou chez celles qui, subissant l'influence de la Vierge, vivent le jour entre le 23 août et le 21 septembre.

Louise Daries à Radio-Canada

Le mardi, 27 décembre 1949 à 10.45 heure du soir.

"Noël... Noël qui revient encore une fois parmi nous avec les merveilleuses Légendes Dorées et les refrains bénis qui nous arrivent joyeux, naïfs, mystérieux et poétiques du fond des siècles".

C'est par ces mots que Louise Daries présente la nouvelle série de récitals qu'elle donne à Radio-Canada les mardis et jeudis soirs, à 10.45 heures. Cette incomparable interprète de la chanson française nous fera entendre des mélodies qu'elle a elle-même recueillies dans les provinces de France ou au Canada Français. Ces chansons nous rappellent de la façon la plus touchante les merveilleux événements qui ont marqué la naissance du christianisme.

Examen complet

Même les mieux portants d'entre nous doivent se soumettre à un examen de temps à autre, pour s'assurer que toutes les parties de l'organisme sont en bon état. Il ne faudra que quelques minutes à votre médecin de famille pour vous examiner; et cet examen peut vous épargner de la maladie, des dépenses et beaucoup de soucis. Le médecin de famille est aussi l'ami de la famille. Si vous avez des problèmes de santé, consultez-le sans tarder.

Un récital de Rolande Dion

Le jeudi, 29 décembre 1949 à 10h.30 du soir.

Radio-Canada diffusera de Québec un autre *Récital-conjoint*, jeudi, le 29 décembre, à 10h.30 du soir.

On entendra cette fois Rolande Dion, soprano, et Guy Bourassa, pianiste.

Joyeux Noël à tous nos lecteurs et annonceurs.



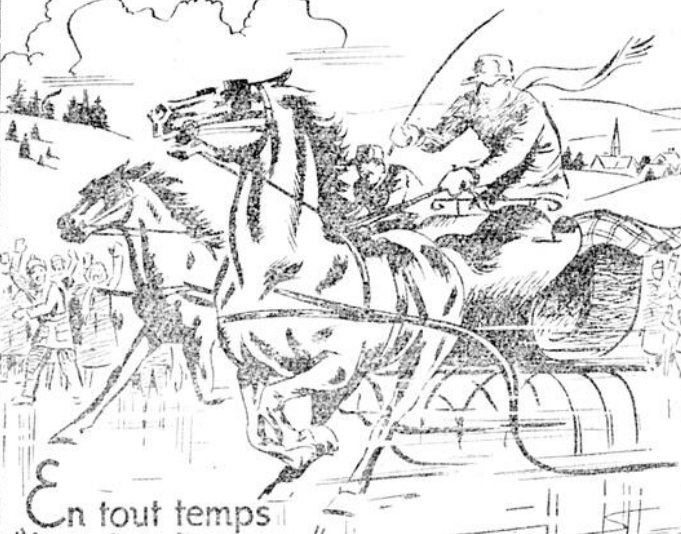
ECONOMISEZ !

Sertisseuse «NATIONAL»

Un produit de chez nous. — Construction solide. — Operation facile. — Fini attrayant. — Satisfaction assurée. — Renseignements fournis sur demande. — Sur réception de \$0.25, un livre de recettes, en couleur, pour la mise en conserve, vous sera mailé immédiatement.

National Electric Refrigerator Ltd.

C.P. 224, MONTMAGNY, P. QUÉ.



En tout temps "la valeur l'emporte"

CARIBOU

Liqueur DES ANCIENNES

DISTILLÉ MÉLANGÉ ET EMBOUILLÉ PAR

CORBY DISTILLERIES LIMITED

MONTREAL - QUEBEC

MAINTENANT EN VENTE A LA COMMISSION DES LIQUEURS



En tout temps "la valeur l'emporte"

CARIBOU

Liqueur DES ANCIENNES

DISTILLÉ MÉLANGÉ ET EMBOUILLÉ PAR

CORBY DISTILLERIES LIMITED

MONTREAL - QUEBEC

MAINTENANT EN VENTE A LA COMMISSION DES LIQUEURS



— A tous nos clients et amis —

Joyeux Noël et une Heureuse Année

Le BOUQUIN

LIBRAIRIE MARQUIS

57, rue St-Jean-Baptiste. — Tél. : 416W, Montmagny.

Pour les

FEMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES ROUGES

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

NOTRE FEUILLETON
Marguerite Lormel
— Roman canadien —
Par Yvon D'ANGUS
Publié avec permission spéciale de l'auteur

(Suite de la semaine dernière)

Ayant refermé sa fenêtre, Baptiste se laissa tomber sur l'un des sièges de la salle à manger où il se trouvait, après avoir machinalement enlevé de la table *Le Soleil* du jour précédent. Tenant sur ses genoux le journal, sans l'ouvrir, il en fixa, sans la déchiffrer, la manchette et se mit à rêver:

— Hum! Rose voudrait s'marier! A l'aimerait ça... A m'a dit ça hier... Moé itou, j'aimerais ça... mais, pour ça, faudrait que mame Deschênes consente... C'est ben trop gênant!

S'applombant sur sa chaise, il déploya la grande feuille québécoise. Il en avait à peine lu quelques lignes de la première page quand sa maîtresse entra en la pièce, ayant en mains son éternel tricot. Elle lui dit, distraitemment:

— Tiens, Baptiste...

— Ben, m'a dire comme on dit, ça en a tout d'air... J'chus à lire not' journal.

— Pardon, le mien... rectifia Mme Deschênes, sans l'ombre d'une malice.

— Y'a pourtant pas d'quoi s'choquer, m'semble; c'est à moi é est à vous, c'est à vous...

— Me reste... dit simplement la vieille dame.

Après dix secondes, Baptiste risqua:

— Y va fère beau, hé?

— C'est déjà tout prouvé, Baptiste... Lisez, lisez m... votre journal.

Baptiste, alors, s'approcha de la table, sur laquelle il ouvrit l'important journal que l'on sait, cependant que, de l'autre côté du même meuble, assise, Mme Deschênes se redonnait à son tricot.

Seuls le bruit de la pendule égrenant le temps avec froideur et celui des aiguilles s'entre-choquant rompirent le silence, pour un temps.

Mme Deschênes songeait: "Des bas comme j'en montais à Victor... Mais, puisqu'il n'est plus, ce serait mal à moi de... Il n'est qu'une chose qui me le rappelle: ma tranquillité après tout d'orages... Là, effaçons tout cela de notre mémoire..." et, d'un geste machinal, elle passa sa main sur son front.

Pointant une arnoce du quotidien, Baptiste poussa un ricane ment où il voulut faire voir son doute:

— Ha! ha! j'voué, là, un docteur qui guéri les rhumatismes dans huit jours... Ben, mame Chose, sauvez vot' respèq, y a menti! Epi, j'vous, dis qui s'ra jamais capable d'accoter ma définte tante Pamela, ma marraine, de c'côté-là. C'est pas pour dire rien de trop, rapport que c'était ma tante... mais, bonsoir! qu'à vous r'virait, ça d'bord, un rhumatisme! Zuuuut! c'était fait.

— Oui? fit Mme Deschênes, amusée, qui n'en voulait cependant pas connaître davantage sur le compte de la tante de son serviteur.

— Bonsoir! oui! Mais, c'est qui était l'plus d'valeur, c'était qu'à l'était une vieille fille, ma tante. Et une vieille volontaire, encore, qu'elle se disait... Vous m'comprenez: elle aimait pas les hommes... parce que les hommes l'avaient négligée. Pour s'vanger d'ça, à soignait rien que les femmes.

— Je n'aime pas trop votre raisonnement, Baptiste. Votre tante, n'aimait pas les hommes, faisait preuve d'une grande... voyons, comment dirais-je... d'une grande sagesse.

— Sagesse? ... Oui et non. M'a vous dire: d'son vivant, elle disait toujours: "Mon p'tit Batiss, si tu veux fère plaisir à ta tante-marraine, mariage-toé jamais".

— Marie-toi jamais, rectifia Mme Deschênes.

— C'est c'que j'voulais dire. J'ai ai souvent d'mandé pourquoi qu'à m'demandait ça. J'ai jamais su: elle est partie avec son secret... Mais, écoutez don', vous, mame Chose, vous m'avez quasiment d'air d'être de son avis.

— Un peu, oui, Baptiste; voyez-vous, des hommes, il en est de mauvais et de bons, n'est-ce pas?

— Beau dommage! Mais ben plus d'bon que d'mauvais.

— Le contraire: peu de bons, beaucoup de mauvais. Vous, Baptiste, vous êtes bon, c'est entendu, prouvé... mais des autres... Des autres, combien y en a-t-il comme vous? Bien peu, trop peu! Et c'est bien ce qui fait la valeur des bons, et, disons-le, ce qui confirme la règle...

Baptiste n'était pas tout à fait dépourvu de flair: il se dit: "La commission s'en vient. Pi j'ai pas encore parlé d'Rose..."

Mme Deschênes poursuivait:

— Les bons étant si rares, il aurait été aussi difficile pour votre tante et marraine que pour toute autre de mettre le doigt sur un... Une fois marié, c'est pour la vie... C'est assez sérieux. Quant à moi, comme vous le savez, j'ai EU un mari. Dieu sait quel puits de souffrance il me fut...

"J'ai pas d'peine à l'eroire", se disait Baptiste.

Le pauvre serviteur qualifiait de pimbêcherie ce caractère agri qu'attrappait parfois les personnes âgées, celles surtout qui subirent de longues épreuves. Une fois de plus, il était dans l'erreur. Pour pincée, Mme Deschênes ne l'était pas, pas plus pincée que grincheuse. Elle sentait, tout simplement, à certaines heures de fatigue, le besoin d'être seule, toute à elle-même. Si, dans ces moments-là, il lui arrivait de chagriner quelqu'un, d'être un peu dure, elle se le rappelait par la suite et regrettait ses involontaires impertinences. Baptiste le savait plus que personne, mais il avait pris et gardé à l'endroit de sa maîtresse un semblant de haine intime, et ce à cause de certains gestes, de certains goûts raffinés chez elle, qu'il ne pouvait évidemment pas apprécier. N'existe-t-il pas chez les ignares un dédain natif pour tout ce qu'ils ne peuvent pas goûter, comprendre? Ne voit-on pas des parents dépourvus de toute connaissance refuser l'instruction à leurs fils... parce qu'ils ont "bien vécu sans ça"? Ces petites méintelligences étaient d'ailleurs les seuls nuages qui passaient, à intervalles fort irréguliers, entre Mme Deschênes et son serviteur, qui vivaient ensemble depuis douze années.

— Vous n'étiez peut-être pas née pour l'bonheur... Vous savez, quand on est là pour un p'tit pain Ma tante, elle, son pain, j'sais pas...

— Votre tante, je me répète, je considère plutôt qu'elle fut sage. D'ailleurs, c'est incontestable, elle fit bien de ne jamais consentir au mariage.

Baptiste s'emporta:

(A suivre)

Notre concours No 16
L'ILE D'ORLEANS

FAIT A NOTER, la plupart des réponses à notre question No 16 nous sont venues plutôt de jeunes et de personnes de l'extérieur. Cependant, toutes celles reçues furent justes: le nom de BACCHUS était bien celui qui portait jadis cette si belle île de notre fleuve. On présume que ce fut à cause des nombreuses vignes qui s'y trouvaient qu'elle fut tout d'abord ainsi dénommée.

Pour cette semaine, le sort favorisera:

M. Guy MORIN,
Case postale 299,
MONTMAGNY, — P.Q.

— et —

M. Gaston BABIN,
BONAVENTURE,
C. de Bonaventure, P.Q.

Chacune de ces deux personnes recevra un volume approprié à son âge et de lecture captivante.

Nous félicitons les gagnants et souhaitons bonne chance à tous ceux qui prendront part à notre questionnaire, cette semaine.

— La DIRECTION,
Montmagny, le 22 décembre 1949.

Après le naufrage
(Sonnet rapide)

JACQUES
HORS
BARQUES
SORT,

QUOIQUE
TARD
CHAQUE
MORT,

CENT
EN
SOMME

QUEL
BEL
HOMME!

— Valère EUGLAN

Faites Ca...
et vous vivrez

Nous avons auprès de Dieu cette pleine confiance que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute. Et si nous savons qu'il nous écoute, quelque chose que nous lui demandions, nous savons que nous obtenons ce que nous avons demandé. (1 Jn 5, 14-15).

Trop souvent nous concevons la prière comme un procédé pour plier la volonté de Dieu et l'accorder à la nôtre. Saint Jean nous le fait remarquer: notre confiance dans la prière n'est jamais trompée, si nous demeurons soumis à la volonté de Dieu.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

LE CHANT D'UNE AME
L'Enfant-Jésus s'en vient

Aux bambins de chez nous

DEMAIN sera Noël!... O bambins de chez nous, Après avoir pendu vos bas de couleur tendre Au pourtour du foyer et placé, tout dessous, Rangés soigneusement, vos souliers près des cendres, Vite, embrassez maman, papa et père-grand Puis glissez vers vos lits, car Jésus va descendre Avec saint Nicolas, cet habile gérant Qui porte sur son dos les jouets à répandre Aux enfants les plus doux... Si vous ne dormez pas Quand Ils seront tous près — Jésus sait toute chose — Sans arrêter chez vous, Ils pousseront leurs pas Chez les petits voisins qui, les paupières closes, Rêvent, en souriant, des joujoux souhaités, Que pour sûr ils auront: ils surent être sages...

Vite! bambins, au lit sans vous inquiéter: L'Enfant-Jésus connaît tous les vœux de votre âge.

— Roméo PERUSSE

QUI GAGNERA CETTE SEMAINE?

CONCOURS No 18

La femme d'un veuf peut-elle épouser son beau-frère, si celui-ci fut à la fois son parrain?

Nom du concurrent: M.....
Rue, No. ou B. de P.
Ville ou village
Comté Province
(Son âge)

N.B. — Votre réponse devra nous parvenir (dans une enveloppe ouverte et portant un timbre de un cent), avant le quatre (4) janvier 1950.

Deux prix de un volume sérieux de publication récente seront tirés au sort entre tous ceux qui nous auront adressé une réponse juste à:

"CONCOURS"
Les EDITIONS MARQUIS, Ltée.,
19, rue Saint-Thomas, 19
MONTMAGNY, — P. Q.

CHARADE A-22

Mon PREMIER, en métal, conducteur en coton. Sert de lien. Liquide transparent, mon SECOND. Mon TROISIEME, une chute aucunement blessante. Pour celle qui la fait: qui plutôt nous enchante: Pittoresque plongeon. Mon DERNIER, de dédain. Une interjection dont use le gandin. Mon TOUT, fut aimé de Thalès et des sages. Un peu comme le nez, change avec les visages.

— Valère EUGLAN

La solution de la charade A-21: s. prix (esprit). Le mot de celle d'aujourd'hui vous sera donné dans le tout prochain numéro de ce journal.

Les Aventures du
Captain Morgan
17^e EPISODE

CAPTAIN MORGAN ET SES FRERES DE LA CÔTE EXÉCUTENT UNE AUTRE EXPÉDITION SUR LA CÔTE DE CAMPECHE



LA JOURNÉE DU SKIEUR

(Suite de la 1ère page)

M. Georges Lacroix, souhaite la bienvenue aux personnalités et aux skieurs.

Un concours surprise fit l'objet de la compétition de quelques jeunes gens aux muscles solides qui gravirent à vive allure la pente aride de la piste afin de remporter le trophée offert au vainqueur. Le jeune Coulombe en fut l'heureux bénéficiaire.

Son Honneur le maire, M. Louis-O. Roy qui, en dépit de nombreux engagements avait tenu, en compagnie de Mme la Mairesse, à s'associer à cette manifestation de la jeunesse, félicita les organisateurs et les membres du club de leur esprit sportif et les assura de son plaisir d'être parmi eux.

Un souper canadien réunissait le soir quelque deux cents convives autour de tables dressées dans la salle du chalet "Le Bûcheron". Avaient pris place à la table d'honneur: M. Louis-O. Roy et son épouse, M. Ernest Paré, M. Georges Lacroix, président du Skibourg, les membres du bureau de direction du club, les membres honoraires, M. Charles Bergeron et sa femme, M. André Rousseau et sa femme, M. Patrice Corriveau, échevin, et Mademoiselle Nicole, Maître Robert Develuy et Mlle Liliane Guay, M. Jean Barbeau et sa femme. A l'issue du repas fort succulent, M. le maire réitéra ses vœux de succès et M. Paré assura à nouveau le skibourg de l'amicale collaboration du Bûcheron dans les cadres d'une bonne entente.

M. Georges Lacroix remercia la public d'avoir aussi largement répondu à l'invitation qui lui avait été lancée et promit que le club n'épargnerait aucun effort pour que la saison qui s'ouvre connaisse un plein succès.

Pendant que hâtivement chacun offrait son aide pour dégrayer la salle et l'aménager, M. Léandre Roy et plusieurs jeunes gens, accompagnés au piano par Mme Bergeron, entonnèrent de

joyeuses chansons qui contribuèrent à créer une ambiance de gaieté et d'entrain. Quelques garçons, aux pieds solides, donnèrent des démonstrations de résistance au vertige, puis la piste fut envahie par les danseurs répondant à l'appel de l'orchestre Rodolphe Fournier. Jeux divertissements, amusements danses carrées données sous la direction de R. Montmigny, danses modernes et chants se poursuivirent tout au long de la soirée qui ne fut que rires et gaieté.

Une bouteille de champagne fut l'objet d'un encan chinois vigoureusement débattu et remporté par M. Labrie, membre honoraire.

Radio Service M. B. C. assurait le reportage radiophonique de la soirée. M. Paul-J. Gros d'Aillon remplissait les fonctions de maître de cérémonie.

La défense passive en Angleterre

LONDRES — Le recrutement pour la Défense Passive, en Angleterre, est commencé depuis le 1er novembre. Les membres suivront un cours spécial au sujet des mesures à prendre en cas d'explosion atomique; ils apprendront à se servir d'appareils grâce auxquels ils pourront détecter les radiations dangereuses. Récemment, les experts du Ministère de l'Intérieur ont fait une démonstration sur le fonctionnement de ces appareils. Il y aura, en Angleterre, trois centres d'entraînement pour les volontaires de la Défense Passive, qui devront se familiariser avec la nouvelle technique de défense dans une guerre atomique.

Visiteurs Etats-Unisiens

D'un million et demi de personnes qui ont visité les parcs nationaux du Canada au cours des huit premiers mois de 1949, plus de 23% venaient des Etats-Unis.

Convention signée dans l'automobile

Les craintes exprimées dans certains journaux, en ces derniers jours, sur la stabilité des salaires dans l'industrie de l'automobile ne se réaliseront pas, nous annoncent les Associations patronales de Garagistes intéressés, à Montréal, car une convention collective vient d'être signée entre ces Associations Patronales et l'Association Indépendante des employés de Garages.

Cette convention reproduit, en les améliorant sur plusieurs points, les clauses de la Convention Collective de l'Automobile couverte par le décret 1134, qui vient d'expirer. L'une des améliorations les plus remarquables, c'est une augmentation de .05 l'heure sur le taux de salaire payé aux ouvriers qualifiés, portant le salaire-heure à \$1.05.

Cette Convention est maintenant rendue à Québec pour ratification et extension juridiques à tout le district de Montréal. Elle est le fruit de négociations très sérieuses conduites entre les associations intéressées, quand il est apparu que l'Union Ouvrière, avec laquelle jusqu'ici une convention collective était en vigueur, ne voulait pas renouveler le décret 1134.

Les employeurs dans l'industrie de l'automobile à Montréal ont toujours été convaincus qu'une convention collective était essentielle au bon ordre, et ils le prouvent en acceptant des obligations augmentées pour que la stabilité dans l'industrie soit assurée par une convention collective qui viendra en vigueur aussitôt que les détails réglementaires auront été écoutés.

Les associations patronales en cause, sont l'Association des Marchands détaillants, section de l'automobile, la Montreal Automotive Trade, la Canadian Wholesalers Association et l'Association des Débiteurs d'essence se sont engagés à maintenir les taux actuels de salaire jusqu'à complète ratification du nouveau décret, et ont, de plus, pris l'engagement, au nom de leurs membres, de payer plein salaire à leurs employés pour le lendemain de Noël et le lendemain du Jour de l'An.

Les Associations patronales ont de plus déclaré qu'elles étaient toujours disposées à continuer les pourparlers avec l'Association Canadienne des Travailleurs de l'automobile, pour que cette Association, même avec ses effectifs réduits, puisse devenir co-signataire de la convention et siège sur le comité paritaire, pour y représenter l'intérêt de ses membres.

Pour le service d'hydrographie.

Treize navires

Treize navires forment maintenant la flotte du service d'Hydrographie du Canada, naviguant sur les deux littoraux et sur le Grand-lac-des-Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. Un des premiers navires à l'usage du service est un trois-mâts, nommé le "Christie Thomey", sur lequel s'embarqua le chef du service d'hydrographie canadien, M. R.-J. Fraser, en compagnie d'un collègue arpenteur pour une expédition vers le nord en 1910, première saison au cours de laquelle on commença la reconnaissance de la route de la baie d'Hudson. Les plus récentes additions à la flotte sont les navires jumeaux "Fort-Francis" et "Kapusking", jaugeant chacun 990 tonnes.

Les deux navires sont munis d'un appareil de radiopérage, de téléphonie et télégraphie sans fil, ainsi que d'un assortiment complet d'instruments d'arpentage. Leur sondeur sonore est agrémenté d'outillage de sondage électrique, sous forme de fil actionné par un moteur, grâce auquel on peut prélever des échantillons du fond de la mer, en eau très profonde, pour l'usage du géologue et du géophysicien.

Cartographie

M. R.-C. McConnel, de la Commission géologique du Canada, a commencé la cartographie géologique du Canada, en 1898. Avant la seconde Grande Guerre, on avait cartographié 18,000 milles carrés par une série de cartes publiées à l'échelle de 4 milles. De plus, on est à cartographier une superficie de 12,000 milles carrés.

Le KINSALLOY

Le Service des mines à Ottawa peut se vanter d'avoir ajouté le nouveau terme "Kinsalloy" à la nomenclature métallurgique. Le "Kinsalloy" a été découvert aux laboratoires du Service des mines par l'ingénieur Harold-V. Kinsey et son personnel. Cet alliage possède la haute qualité et la résistance requises dans la construction de moteurs thermopropulsés. Le "Kinsalloy" est 10% plus léger que les autres alliages de ce

Gratification

Ste-Anne-de-la-Pocatière. (D. N. C.) — Mlle Thérèse Thériault, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et institutrice à St-Fabien de Panet, comté de Montmagny, vient de mériter une prime d'enseignement de \$20.00, par l'entremise de M. l'inspecteur Toussignant. Nos félicitations.

genre. Il a été breveté en octobre après cinq années d'expérimentation et de recherche.

Gérard Boulay

Marchand — Rue St-Louis, Montmagny, Qué.

Le magasin le plus complet pour faire vos achats de

TISSUS A LA VERGE

Crêpes — Lainages — Cotonnades à dessins variés

PATRONS BUTTERICK

LAINE BOUQUET

Quelques Statistiques

sur les Incendies

500,454
FEUX

Décès — 3,441 personnes

Blessés — 14,000 personnes

valeurs assurables des propriétés détruites

\$394,000,000.00

CELA EN 10 ANNEES SEULEMENT

Tels sont les résultats obtenus au Canada

VOUS pouvez faire beaucoup pour améliorer cette situation

PAUL-E. TASCHEREAU

— Courtier d'assurance agréé —

Tél. : 205 — Rue du Dépôt — Montmagny, P.Q.

AVIS

Le bureau du Dr EMMANUEL GOBEIL est maintenant en l'Edifice ALLARD, 55, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Les heures des consultations sont fixées comme suit:

- Tous les jours, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
- Lundi, mercredi et vendredi, 7 h. à 8.30 h. p.m.
- Samedi, de 9 h. à 11.30 a.m.
- Samedi après-midi, sur rendez-vous seulement.

ENVOIS D'ARGENT À Noël

Toute succursale de la Banque Royale peut, en votre nom, faire parvenir de l'argent n'importe où dans le monde... par lettre, câble ou télégramme.

LA
BANQUE
ROYALE
DU CANADA

UNE BANQUE VRAIMENT ROYALE

C. P. 219

Tél. : 282

Refrigeration Moderne Enr.

Adrien GAUDREAU, prop.

29, rue St-Ignace

Montmagny.

Distributeur de

General Electric et Universel Cooler pour réfrigération commerciale

VENTE SERVICE et REPARATION

Spécialité : — Réfrigérateur

pour communauté religieuse, hôtel, restaurant, boucher, boucherie, cultivateur, laitier.

Toujours en mains

Poulies et Courroies en V

REPARATION de machines à laver — pompes électriques — moteurs — poêles et balances de toutes sortes

Pour vos impressions de toutes
sortes adressez-vous toujours
aux Editions Marquis, Ltée,
19, rue St-Thomas, Montmagny.

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Service de vignettes au complet.
L'atelier le plus moderne du
Bas du Fleuve.

Pour l'application du règlement No 149

Nous communiquons ci-dessous à nos lecteurs une copie de la lettre adressée par la Ligue Catholique Féminine au Conseil Municipal de la Ville de Montmagny, afin que soient rigoureusement appliquées les dispositions du règlement No. 149.

Montmagny, le 22 décembre, 1949.

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres du Conseil,
Ville de Montmagny.

Messieurs,

Lors d'une réunion de l'Exécutif de La Ligue Catholique Féminine, il a été décidé qu'une demande soit adressée au Conseil de Ville de Montmagny afin que le règlement No. 149 soit appliqué dans toute sa rigueur vu que le règlement ne spécifie pas: tavernes et grills, il est bien clair que les contribuables se sont prononcés seulement pour une Commission des Liqueurs et la vente de la bière dans les épiceries.

La Ligue Catholique Féminine demande donc au Conseil de Ville de faire cesser la vente des boissons enivrantes dans les grills et qui s'opère sans licence dans les limites de la ville de Montmagny. Ces lieux sont causes de désordre et deviennent une dangereuse occasion pour la jeunesse, où règne une atmosphère de sans gêne et de demi-obscureté, c'est l'endroit tout indiqué pour le laisser-aller dans toutes ses formes.

La Ligue espère que cette demande sera prise immédiatement en considération, car nous croyons nous faire l'interprète des mamans qui se désolent à la pensée que leurs jeunes filles prennent le goût de fréquenter ces dits lieux. Nous prions le Conseil de prendre les moyens à leur disposition pour faire cesser ces lieux puisqu'ils ne sont pas dans l'esprit du règlement No. 149.

La Ligue Catholique Féminine,
Mme Sam Marcotte, Présidente,
Mme M. Marquis, Secrétaire.

La Chambre de Commerce Junior demande un plébiscite

La Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny considérant que les projets de construction d'un centre récréatif et d'un aréna à Montmagny comportent un aspect économique qu'elle ne peut négliger, a décidé de consulter l'opinion publique au sujet du choix du terrain d'érection.

En conséquence, elle organise une consultation populaire dont la date est fixée au mercredi 28 décembre 1949 de midi à 9 hres p.m. Les votes seront reçus à l'Hôtel de Ville. Sont admis et invités à y prendre part, tous les hommes âgés de plus de dix-sept ans.

Des représentants de l'O.T.J., de la Chambre et du public contrôleront le déroulement et le dépouillement du scrutin. Des bulletins de vote du genre ci-dessous seront utilisés pour ce plébiscite.

Camp militaire.

Ancien parc Léturneau,
propriété de M. Narcisse Morin.

Proclamation

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, je proclame les lundis, 26 décembre 1949, et 2 janvier 1950, jours de fête civique, et je demande à tous les industriels, marchands et autres, de fermer leurs établissements et donner congé à tous leurs employés.

Irénée POIRIER, maire.
Municipalité de St-Thomas de Montmagny.

Le Père Noël à l'Hospice

Grâce à la générosité des Chevaliers de Colomb et des Filles d'Isabelle, les petits orphelins de l'hospice ne seront pas privés cette année encore des joies que Noël apporte à tous les petits.

Le Père Noël ira, lui-même dimanche après-midi rendre visite aux jeunes pensionnaires de l'hospice et leur distribuer cadeaux et jouets qu'ils attendent de se légender bonté.

Une belle petite fête enfantine sera donc organisée pour la réjouissance des petits orphelins, dimanche à 2 hres p.m. dans la salle de l'Hospice.

Notre journal adresse ses félicitations aux organisateurs de cette belle oeuvre qui, pendant ces jours de fêtes n'oublie pas de donner aux enfants pauvres la part de bonheur à laquelle ils ont droit.

Derrière le rideau de fer

Des informations produites par un journal européen précisent qu'un savant soviétique, le professeur Lyssenko, vient de mettre au point toute une théorie de croisement de races végétales et animales. L'utilisation des procédés préconisés par ce réformateur des lois naturelles a pour résultat de créer des espèces nouvelles jusqu'alors inconnues dans le règne animal ou végétal. Plantes géantes, patates de la grosseur d'un baril, légumes monstrueux issues d'alliances éberluantes, raisins de la Bible, telles sont les réalisations qu'assure pouvoir obtenir M. Lyssenko. Mais quelle sévère et vigilante que puisse être la censure soviétique, l'ironique accueil qu'on réserve à cette déclaration les peuples opprimés par l'U.R.S.S. a franchi le rideau de fer par le trou de la serrure. Les Roumains, qui, on le sait, sont d'origine latine, ne manquent pas d'esprit.

Voici donc comment fut interprété le résultat des expériences du professeur Lyssenko sur l'amélioration des espèces animales.

Le croisement d'une vache et d'une girafe, produit un nouvel animal doué de la constitution distinctive de ses antécédents, les pis de la vache et le cou immensément long de la girafe. Quel avantage, direz-vous? C'est bien simple.

Tendant le cou par dessus la frontière le mammifère broute l'herbe des prairies roumaines, tout en restant sur le territoire russe et les russes n'ont plus qu'à procéder à la traite du lait.

Il suffisait d'y penser!

Communiqué

Nous publions ci-dessous une lettre que nous adresse le président de la Société d'Agriculture aux fins d'insertion.

La Société d'Agriculture achète un terrain.

Les Directeurs et le Secrétaire de la Société d'Agriculture de Montmagny, se sont rendus au bureau du Notaire G. Hébert, lundi, pour rédiger un contrat afin d'acquiescer de la Cie d'Habitation de Montmagny Ltée, un terrain central, pour la tenue de l'Exposition.

Les directeurs ont décidé de prendre toutes les mesures nécessaires afin de tenir leur exposition en août 1950 sur le dit terrain.

Communiqué du Président,
M. Fortunat Fournier.



Corriveau et Caron, C.A.



MM. Lionel Corriveau et Bertrand Caron ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et à la population de Montmagny et des environs, l'ouverture de leur bureau de comptables, au numéro 62 de la rue Saint-Jean-Baptiste, à Montmagny.

M. Lionel Corriveau fait partie de l'Association des Comptables Agréés, C. A., et de l'Association des Comptables en Prix de Revient et Organisation Industrielle, R. I. A. Ses quatre années d'expérience dans la comptabilité publique consolident ses nombreuses connaissances acquises à l'Ecole de Commerce de l'Université Laval, d'où il sortit maître en Sciences Commerciales, avec la mention "magna cum laude". Lors de ses études universitaires, il se spécialisa dans le domaine comptable; ce qui lui permit de décrocher les premiers prix en comptabilité, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise en Sciences Commerciales, et d'obtenir un magnifique succès aux examens de la maîtrise en Sciences Comptables.

M. Bertrand Caron poursuit ses études classiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il obtint son baccalauréat ès Arts. Par la suite, il s'inscrivit à l'Ecole de Commerce de l'Université Laval. Après de brillantes études, il quittait cette institution maître en Sciences Commerciales, avec la mention "cum laude". Sitôt son cours universitaire terminé, il se présenta aux examens de la maîtrise en Sciences Comptables, où il remporta un éclatant succès. Cela lui valut l'honneur d'être le premier de sa promotion à être admis dans l'Association des Comptables Agréés C. A.

Soyons prudents

NOUS NE SAURIONS TROP recommander à nos lecteurs comme à tous nos concitoyens d'être TRES PRUDENTS à l'occasion des Fêtes.

Il faut éviter d'orner les arbres de Noël avec tout ce qui est inflammable, bien vérifier que tout les raccordements électriques sont en parfait ordre et ne jamais placer des sapins ornés près de foyers chauffant au bois, près d'un poêle, ou de tout feu.

Ne pas laisser les enfants seuls à la maison, au cours de vos emplettes, le soir ou le jour. Les jeunes, vous le savez, quand hors de votre surveillance se portent à des distractions souvent dangereuses.

Durant la Messe de Minuit, il ne faut jamais laisser la maison vide. Qu'une personne adulte et sérieuse en fasse la garde. En plus du danger d'un incendie toujours possible, il y a celui d'un cambriolage. Ce n'est pas inutilement que les autorités policières de toutes les villes passent des communiqués aux journaux, en décembre, pour inviter les citoyens à plus de prudence: l'expérience leur a souvent prouvé que de regrettables accidents auraient pu être évités, si on avait su être un peu plus prévoyant.

Organisons-nous, lecteurs et concitoyens, pour que rien de fâcheux ne viennent gâter la franche gaieté nécessaire à la vivifiante ambiance des Fêtes.

SOYONS PRUDENTS!

—R. P.

Décès de M. Gérard Couillard

Est décédé le 23 décembre, M. Gérard Couillard, de Livermorefalls, Me., à l'âge de 50 ans et 6 mois. Il était l'époux de dame Blanche Laberge.

soeurs: Mmes Phydime Cloutier, Henri Normand, de Montmagny.

Ses funérailles auront lieu lundi, le 26, à Livermorefalls, à 9 hres 30.

Nos plus vives condoléances aux membres de la famille en deuil.

La soirée des amateurs

Le programme de soirée d'amateurs, organisée sous les auspices du Club Richelieu au profit de l'Enfance malheureuse, témoignait d'un souci de variété que facilitait l'abondance et la diversité des talents.

Après l'allocution qu'adressa Me Jos. Marineau, président du Club, à la forte assistance venue apporter sa contribution aux œuvres charitables du Richelieu, M. Roger Boulanger, maître de cérémonie présenta le spectacle en précisant qu'il ne s'agissait nullement d'un concours, mais bien d'une soirée d'amateurs.

Montmagny et les paroisses voisines avaient largement répondu à l'appel des organisateurs. Un orchestre de St-Pierre interpréta tout d'abord un air de danse carrée et fut remplacé sur la scène par M. Emile Méthot, chanteur, du Cap. M. et Mme Laliberté de St-François jouèrent une scène de ménage. Au piano, Françoise Michon fit remarquer son talent.

Une troupe de St-François présente "Pulchérie est demandée en mariage", ridiculisant l'excentricité d'une vieille fille. La musique en scène avec Bernard Pelletier, Ed. Delandurantaye présenta un bon numéro que suivit l'interprétation d'airs américains par Julien Gosselin. L'orchestre de danses carrées de Henri Lacombe, précédé M. L.-P. Caron du Cap-St-Ignace, chanteur. Imitant Tino Rossi, M. J. Lavoie de St-Jean-Port-Joli obtint un beau succès.

Mais la grande surprise fut de voir pénétrer sur la scène Nicole Lacombe dont les six ans témoignent de la précocité artistique. Fernand Giasson emmena l'auditoire sur les quais du Vieux Paris et Mlle Marcelle Mercier inter-

préta un air célèbre.

Après l'intermède, M. Jos Pelletier et M. Alphonse Fortin, du Cap présentèrent une scène comique et furent suivis de Mlle Hélène Caron, pianiste, de St-Pierre. M. Auguste Lainé de St-Jean précéda deux comédiens de St-Pierre, François et Toirrette. François revint ensuite donner ses conseils aux jeunes mariés. "Cheveux au vent" fut chanté par Mlle Thérèse Paquet et deux conférencières de St-Pierre précisèrent, avec quelques quiproquos, les conditions de la bonne entente d'un ménage. M. Charles Marois et Mlle Guimont, du Cap, chantèrent en duo et pour terminer M. Bergeron et M. Fortin évoquèrent l'époque héroïque des premières automobiles.

La soirée s'achève sur les remerciements présentés au public par le docteur Albert Dumas, président sortant de charge. Une réception fut alors offerte aux artistes amateurs et aux membres du club dans les salons de la Pâtisserie Fortin.

FOTO-NITE

C'est Mme Lucien Boulanger, de la 3ième Avenue, Montmagny, qui a été favorisée jeudi dernier, pour le \$200.00 de Foto-Nite. Mme Boulanger portait le No. 4500 et le pade avait été signé par Mlle Gisèle Gagné.

Vu l'absence de Mme Boulanger, Foto-Nite vaudra la somme de \$210.00 jeudi prochain, le 28. Le commenditaire était M. Edouard Boutin, marchand. Une magnifique couverture de laine était le cadeau offert par le commenditaire et l'heureuse chanceuse a été Mme Lucien Boulet, de la rue St-Ignace. A la semaine prochaine pour connaître qui sera l'heureux chanceux.

L'affaire du "Collier de la Reine"

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances étendues en histoire pour savoir que l'affaire du Collier de la Reine fut le prélude de la Révolution Française en 1789. On connaît le récit que donnent les histoires de cette terrible intrigue qui, quelques années plus tard, jointes à d'autres machinations, allait conduire la Reine de France à l'échafaud.

Désirant se réconcilier avec Marie-Antoinette, à laquelle il avait dévoué le cardinal de Rohan, se laissa duper par une intrigante, la comtesse de La Motte. Il vint que la Reine désirait posséder un collier valant plusieurs millions, cadeau que le roi avait refusé à son épouse. Il acheta le collier à crédit, à deux bijoutiers et le remis à un présumé serviteur de la Reine, lequel était en réalité un escroc au service de la comtesse de La Motte. Rohan ne pu s'acquitter de sa dette et le Roi le fit arrêter.

L'accusé fut transféré durant le Parlement pour être jugé, mais les magistrats influencés par le jeu des partis et par l'opinion fallue hostile à la Reine acquittèrent Rohan. Tout le discrédit de l'affaire retomba sur la souveraine et son impopularité grandit.

Alexandre Dumas, romancier de l'histoire, a tiré un large parti de ce thème et le cinéma a bâti un puissant scénario en parlant du roman. Viviane Romance et Maurice Escande interprètent magnifiquement leur rôle dans ce film qui se déroule dans les fastueux décors du palais de Versailles.

WAHOO

Le gros lot est gagné.

Mardi dernier, au cinéma Lafontaine, M. Patrice Casault eut la bonne fortune de sortir l'étoile de "Wahoo" tant convoitée des cinéphiles. L'étoile valait \$140.00. Nous offrons à M. Casault nos sincères félicitations et lui souhaitons un joyeux Noël et une Année prospère.

Voici la liste de nos heureux gagnants:

M. Patrick Casault, 83 St-Jean-Baptiste, Montmagny, \$140.00; M. R. Chateaubert, rue de la Gare, \$2.00; M. Lucien Blais, 14 St-Louis, \$10.00; M. Maurice Bernier rue St-Octave, \$2.00; Mme Xavier Dionne, Montmagny \$8.00.

Mme Dionne gagne aussi le prix Lévesque, soit \$5.00.

Nous félicitons nos gagnants et bienvenue à tous mardi prochain pour une nouvelle étoile de \$50.00.



Cinéma Taché

MONTMAGNY

Programme de la semaine du 25 décembre au 1er janvier.

Dimanche le 25 décembre.

"Le Maître de la Prairie"

(Version française).

— Spencer TRACY — Katherine HEPBURN. —
Aventure dramatique. — De splendides paysages.

Lundi et mardi 26 et 27 décembre.

"La couleur qui tue"

(Version française).

Film policier. — Sujet original. — Réalisation habile à recréer l'atmosphère.
— Trevor HOWARD — Sally GRAY.

"Colorado Territory" ..

Joel McCREA — Virginia MAYO.

Mercredi et jeudi, 28 et 29 décembre.

"When my Baby Smiles at Me"

(en couleurs).

— Betty GRABLE — Dan DAILY. —

Vendredi et samedi, 30 et 31 décembre.

"Chansons d'avril"

(Version française).

Deanna DURBIN — Robert CUMMINGS.
Comédie musicale. — Film plein d'entrain. — Deanna chante avec grâce, plusieurs chansons autrichiennes.

"BIG CITY"

— Marg. O'BRIEN — Geo. MURPHY. —

Clôtures et ornements en fer forgé

Clôtures et ornements en fer forgé, pour vos escaliers, clôtures, gardes de galerie. Garnitures. Décorations en fer forgé. — Adressez-vous à :

AURELE MAROIS

Bas de la Paroisse.

B. P. 441.

Montmagny.



Fleurs de Noël

(Un cadeau toujours apprécié)



CHOIX DE

—Grosses chrysanthèmes

—Corsages spéciaux

—Roses de Noël

—Oeillets assortis

—Pompons



TEL. : 260

Variétés Yolande ENR.

Commandez maintenant

Au cinéma LAFONTAINE

Montmagny

Programme de la semaine du 25 au 1er janvier 1950

Dimanche et lundi, les 25 et 26 décembre.

Viviane ROMANCE est bouleversante dans

"Le Collier de la Reine"

Avec Maurice ESCANDE — Jacques LAREINE

Film tiré d'un roman d'Alexandre Dumas, reconstitution historique qui met en scène un courtisan trompé par une aventurière courtisane. Il est impossible de dire avec de mots tout l'éclat que Viviane Romance apporte au rôle de Jeanne de La Motte. Viviane Romance est magnifiquement secondée par Maurice Escande et Jacques d'Acquino. Un nouveau jeune premier qui est une révélation.

Pour compléter notre programme: A Pinch in Time. — Chipper Chipmunk. "Regards sur le monde".

Mardi et Mercredi, les 27 et 28 décembre.

James CAGNEY — William BENDIX dans

"Time Of Your Life"

L'action se passe dans un bar de San Francisco, on y voit défiler tour à tour des personnages comiques, tragiques, originaux. Une étude philosophique qui intéressera les adultes. Vous vivrez tous les moments angoissants d'une histoire qui va droit au coeur. Incapables de fuir leur étrange destinée.

Aussi sujets courts et "Wahoo".

Judi, vendredi et samedi, les 29, 30 et 31 déc.

José LUCCIONI — Catherine DAMET

"COLOMBA"

Le roman d'un jeune corse, qui a son arrivée au pays est forcé d'accomplir une "Vendetta" (vengeance Corse), pour venger son père assassiné. C'est un roman de "Prosper Mérimée". La musique et les chansons Corses sont de "Vincent Scotto" et chantées par José Luccioni Ténor de l'opéra de Rome.

Pour compléter notre programme, Hounding The Hares et Nouvelles, Episode No 3 "Bruce Gentry".

Mardi prochain.

Nous offrons à notre clientèle une nouvelle étoile pour "WAHOO". Cette nouvelle étoile vaudra la somme de \$50.00.

Tentez votre chance dès mardi prochain, car l'étoile peut sortir à la prochaine séance.

HORAIRE : Sur semaine, toujours 8 heures

DIMANCHE : 3 représentations : 2 h., 6 h. 30 et 8 h. 45.

ACCIDENTS A PREVENIR

par Mlle T. Mercier, E. H.

Extrait d'une conférence donnée à Cap St-Ignace, en novembre dernier,

Guerre aux négligences. — Ce qu'il faut faire, lorsqu'un enfant se blesse, se brûle ou boit un poison.

Ne remarquez-vous pas de la négligence de la part des adultes, dans presque tous les accidents qui surviennent dans nos maisons? La plupart des accidents qui arrivent aux tout petits auraient pu être évités. L'enfant, cette force de l'avenir, est un petit être qui ne connaît pas le danger. C'est notre devoir de le protéger. Il est le maître de nos foyers, un petit maître rayonnant, vainqueur de nos soucis, tyrannique parfois, mais émuant pour tout ce qu'il apporte de joie à nos vies. Tout est inachevé chez lui, mais déjà tout est en puissance. Sachons respecter ses élans, ses curiosités, ses besoins de liberté et aimons-le, pour lui plus encore que pour le plaisir qu'il nous procure. Nous n'aurons jamais fini de nous pencher sur cette âme mystérieuse, qui apprend à découvrir le monde et qui détermine le secret de l'humanité de demain. Si la joie d'une maman qui vient de mettre au monde un bébé est un grand bonheur, les devoirs qui s'imposent vis-à-vis de ce nouveau-né sont encore plus grands. Il faut écarter de lui toutes choses qui peuvent devenir une source de danger.

De la naissance à un an: les accidents les plus ordinaires sont la suffocation, les chutes, les brûlures et les petites blessures.

D'un an à cinq ans: l'empoisonnement est assez fréquent ainsi que la suffocation par des corps étrangers tels que: des épingles, des grains, des jouets, de l'argent, des boutons, etc.

De l'enfant moins d'un an: manque de surveillance durant le boire, chez le bébé nourri au biberon. Il peut se produire des accès de toux, de la suffocation au premier degré. Les parents accourent et, malgré une crise de cyanose, après le traitement (lever l'enfant et lui taper le dos), tout rentre dans l'ordre, ordinairement. Voilà pourquoi nous recommandons, dans le film "Maternité", de faire boire le bébé en position inclinée, afin d'empêcher la déglutition d'air au lieu du lait, d'éviter ainsi les gaz et les coliques. Un bébé doit prendre 15 à 20 minutes pour son boire. Cette surveillance épargne bien des affolements.

Nous conseillons aussi les jouets pratiques, simples et propres; pas d'animaux laineux ou autres jouets qui traînent par terre, car l'enfant porte tout à sa bouche et ce n'est certainement pas propre. Un simple anneau de plastique, attaché à sa chaise ou à son lit, est ce qu'il y a de mieux. Les brûlures peuvent être infligées au bébé en le baignant dans de l'eau trop chaude. Jamais d'eau bouillante par terre. Ou, encore, des marmites à longues anses, des théières ou cafetières mal placées sur le poêle. Quelqu'un fait un faux mouvement ou d'autres enfants courent dans la cuisine et, si bébé est près du poêle, il sera ébouillanté. Nous conseillons de laisser les bébés dans leur chambre autant que possible, afin d'éviter les accidents et les bruits qui énervent les enfants.

Tout petit, ce sont les autres qui peuvent le blesser, le brûler mais, en grandissant, bébé est attiré par le danger. Il faut tout

prévoir et bien se rappeler qu'il n'est pas un adulte, qu'il ne raisonne pas de la même façon que nous, que ses expériences ne lui ont pas encore appris à faire attention. Des nuits sans sommeil passées, à veiller un petit accidenté, font bien réfléchir sur l'importance de la prévention.

Le corps étranger le plus dangereux à être avalé, c'est bien l'épingle de sûreté, ouverte. Il faut les tenir dans un endroit que bébé ne peut atteindre, de même pour les ciseaux, les couteaux ou tout autre objet pointu et dangereux. Les escaliers doivent être munis de barrières, pour éviter les chutes, les fractures et diverses blessures. Les pharmacies doivent être hors de portée des enfants. L'enfant mange des pilules pour des bonbons.

Attention aux poisons dont vous vous servez à la maison. Les différents nettoyeurs, comme l'eau de javelle, l'ammoniaque, le ratnips, les acides, les poudres ou liquides, etc., toutes ces choses doivent être conservées dans des endroits que les enfants ne peuvent atteindre. Vous avez peut-être vu des pauvres petits défigurés par des acides qu'ils ont répandus sur eux, en ouvrant une porte d'armoire. Combien d'autres goûtent à l'eau de javelle, mange du caustique, etc...

L'électricité, ce bienfait, peut devenir très dangereux, les enfants jouent dans les prises de courant; les chocs sont suffisants pour causer des troubles nerveux plus aux adultes qu'aux enfants.

On ne devrait pas donner des petits jouets composés de pièces faciles à détacher. Très dangereux aussi sont: les arachides, le blé d'inde soufflé, les boutons, les grains de toutes sortes, qui peuvent être aspirés par les enfants. Ils peuvent aussi se les mettre dans le nez, dans les oreilles, et, n'étant pas capable de parler, ils ne peuvent dire que ces corps étrangers sont logés là. Vous les découvrez à la suite d'infection dont on ne se doute pas de la cause.

Le corps étranger dans l'oreille est toujours dangereux, parce que le conduit auditif est étroit et si le corps étranger dépasse le détroit de l'oreille externe. C'est un conduit osseux d'où nous ne pouvons déloger ce qui y a pénétré, sauf si ce sont des insectes. Nous pouvons verser de l'huile ou de l'alcool et l'insecte mort peut flotter à la surface. Il faut souvent l'intervention de spécialistes, pour des opérations délicates et coûteuses.

Que d'ennuis, pour n'avoir pas su prévoir. S'il y a de l'ordre en tout, l'enfant qui peut comprendre le danger devra avoir des explications, plutôt que les constats: "Ne fais pas ceci, ne fais pas cela", qui les ennuiant et les rendent craintifs. C'est un crime de rendre un enfant malheureux durant les belles années de l'enfance.

L'enfant aime les contes de fées, les belles histoires. N'alloir pas l'effrayer avec des histoires fantastiques, des peurs de loup-garous, des caves hantées, des chambres noires, etc. Il pourrait en résulter des dommages sérieux pour l'intelligence enfantine et une insécurité; une crainte malade peut survenir, qu'on aura beaucoup de difficulté à guérir.

Les enfants sont fascinés par la flamme et, s'ils en ont l'occasion, ils jouent avec le feu. C'est un penchant naturel. Les parents doivent sans cesse veiller pour prévenir les accidents dangereux et même mortels. Toujours garder en sécurité, hors d'atteinte, les allumettes, les allumeurs de cigarettes, la gazoline, l'essence à briquet, etc.

(Suite à la semaine prochaine)

Santé générale

Un bon maintien et une bonne apparence supposent une bonne santé générale, de bonnes habitudes d'alimentation et de sommeil. Il faut à l'organisme, pour se développer normalement, des aliments qui font des muscles et des os: lait, oeufs, viande, fruits et légumes frais, sources de vitamines D.

Les Fêtes familiales et chrétiennes

Noël, ce gentil mot minime, réunit en lui une foule de choses heureuses et charmantes. En effet, Noël n'invite-t-il pas le sourire des petits aussi bien que celui des grands? Il fait naître de gais et nombreux commentaires.

L'époque des fêtes offre à tous le temps de fraterniser et par conséquent de mettre en pratique le principe que les Anges chantèrent aux quatre coins du ciel, lors de la naissance du Sauveur des Nations: "Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonae voluntatis". Paix sur la terre aux hommes de bon vouloir. Oui, le temps des fêtes est le moment tout désigné pour renouer des liens d'amitié ou encore l'occasion tout particulièrement fournie pour les traditionnelles réunions de famille. S'amuser, se distraire par des chansons, des danses, des histoires lorsque chacun y va de son numéro, si petit soit-il, car tout de même il y a du bon vouloir, de l'entente, c'est tout cela que l'on doit s'efforcer de garder.

Les fêtes chrétiennes sont aussi un temps de prières lesquelles sont adressées à l'Enfant de la Crèche pour le remercier des nombreux bienfaits reçus et pour implorer les bénédictions du Ciel sur la nouvelle année.

Deux divisions sont à faire lorsque l'on regarde les fêtes chrétiennes: le Noël liturgique, le Noël profane. Bien qu'il y ait quelques divergences entre ces deux Noëls, un rapport existe: celui-ci doit s'inspirer de celui-là.

C'est au foyer que l'on goûtera les joies saines des fêtes. Quand on cherche au dehors quelque chose de mieux, on se trompe grandement. Car le bonheur de la vie de famille n'est comparable à aucune autre distraction lors même que l'on soutient qu'il en est autrement.

Cette année plus particulièrement, car Noël amènera l'ouverture officielle de l'Année Sainte, que nos fêtes soient joyeuses et chrétiennes et semons de l'amitié autour de nous.

— Germaine CASALTY.

C.N.D.

"L'HEBDO constitue la formule de journal la plus luc".

— L'hon. Ls. Saint-Laurent, Val-David, le 16 oct. 1949.

Pour les mélomanes, comme cadeau de Noël

GEORGES THILL

Minuit Chrétien.

Agnus Dei.

C-15542 Prix \$1.25

NELSON EDDY.

Silent Night.

Adeste Fideles.

C-10014 Prix \$1.00

BENIAMINO GIGLI.

Ave Maria (Gounod)

Agnus Dei.

1786 Prix \$1.15

LES COMPAGNONS DE LA CHANSON

Douce Nuit.

C-5451 Prix \$0.79

PERRY COMO.

White Christmas.

Silent Night.

20-1970 Prix -0.85

RITA MORIN

La Charlotte prie Notre-Dame

1ère et 2ème partie.

56-5120 Prix \$0.85

LOTTE LEHMANN, soprano.

Silent Night.

Adeste Fideles

10-1367 Prix \$1.15

JAMES MELTON, ténor.

Silent Night.

Adeste Fideles.

10-1356 Prix \$1.15



MAGASIN DE MUSIQUES

TEL.: 501 — C.P. 393.

102 1/2, St-Jean-Baptiste. — Montmagny.

Tél.: 167

Case 341

Bonne et Heureuse Année à tous mes clients et amis

Madame Maurice Legendre

Représentante officielle des corsets et brassières "Mystérieuse".

7, rue Saint-Etienne.

Montmagny, P. Q.

Permanente

— COIFFURES DE TOUS GENRES —

Spécialité: Traitement du cuir chevelu.

Mme Simonne Côté

COIFFEUSE

Edifice Allard

Montmagny

— Tél.: 345W —

ALLO MAMAN!



Maman, votre enfant grandit, Premier sourire premières dents, premiers pas, l'école. Etapes de sa vie et de la vôtre.

Gravez dans votre mémoire leur attitude la plus naturelle.

Pour cela, fiez-vous à:

PIERRE MICHON
PHOTOGRAPHE

Prenez rendez-vous par téléphone No. 378
25, rue St-Jean-Baptiste, — MONTMAGNY



— UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN —

TOUS LES SPORTS

Par Ball Hoc Key



Montmagny en tête de la Ligue

Depuis dimanche, 18 décembre, le club de hockey Montmagny est passé en tête de la Ligue Régionale, pour avoir fait subir au club Donaconna sa première défaite de la saison, de quatre parties, au résultat de 4 à 2.

Les membres du club Montmagny ont raison d'être fiers de leur victoire, car, au su de tous, le Donaconna est un solide et habile adversaire.

SAMEDI, le 17 décembre — en soirée, le "Lauzon" a rendu visite au "Montmagny". L'assistance était nombreuse et enthousiaste et la partie fut belle. "Montmagny" est sorti vainqueur de la rencontre avec un score de 4 à 2. Claude Boulet, Bernatchez et Laforest surent habilement compter les points du "Montmagny", quand Réal et Roger Vézina furent les responsables des deux points comptés par le "Lauzon".

Voici pour le sommaire des dernières parties:

DIMANCHE

Première période

1—Montmagny, H. Laforest (Vandal)	6.25
2—Montmagny, H. Laforest (Joncas, Gaumont)	7.05
3—Donaconna, Jacob (Lortie, Martin)	17.03

Deuxième période

4—Donaconna, Lortie (Garneau, Larochelle) ...	13.15
5—Montmagny, Vandal (Gaumont)	14.0
6—Montmagny, C. Boulet (A. Boulet)	19.30

Punitions: Légras, Gaumont, Morneau, Martin, Royer, Pépin, (majeure), C. Boulet (majeure).

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Allaire, A. Boulet, Royer, Bernatchez, Garneau.

SAMEDI

Première période

1—Montmagny, J. Boulet (Vandal)	4.07
---------------------------------------	------

Punitions: Walsh, Dion, H. Boulet.

Deuxième période

2—Montmagny, A. Boulet, (Vandal, C. Boulet)	0.40
---	------

Punitions: Bilodeau, Bernatchez

Troisième période

3—Lauzon, Réal Vézina (Roger Vézina, Larouche)	11.50
4—Montmagny, Bernatchez (H. Laforest)	16.26
5—Montmagny, H. Laforest (Jelly)	17.00
6—Lauzon, Roger Vézina (Réal Vézina, Larouche) ..	19.45

Punition: Réal Vézina.

Cédule révisée de la ligue Régionale

Le 27, Donaconna à Lauzon.

Mercredi, le 28, à 8.30 hrs p.m.

St-Raymond visitera Montmagny

Le 29, St-Raymond à Lauzon.
Le 30, Montmagny à Donaconna.

JANVIER

Le 4, Lauzon à Montmagny.
Le 7, Donaconna à St-Raymond.
Le 8, St-Raymond à Donaconna.
Le 8, Montmagny à Lauzon.
Le 10, Lauzon à Donaconna.
Le 11, St-Raymond à Montmagny.
Le 13, Donaconna à Montmagny.
Le 14, St-Raymond à Montmagny.
Le 15, Lauzon à St-Raymond.
Le 15, Donaconna à Montmagny.
Le 17, St-Raymond à Lauzon.
Le 17, Montmagny à Donaconna.
Le 18, Lauzon à Montmagny.
Le 19, Donaconna à Lauzon.
Le 20, Montmagny à Donaconna.
Le 21, Donaconna à St-Raymond.
Le 22, St-Raymond à Donaconna.
Le 22, Montmagny à Lauzon.
Le 24, Lauzon à Donaconna.
Le 26, Lauzon à St-Raymond.
Le 28, St-Raymond à Montmagny.

Le 29, Donaconna à St-Raymond.
Le 29, Lauzon à Montmagny.
Le 31, St-Raymond à Lauzon.

FÉVRIER

Le 1er, Montmagny à St-Raymond.
Le 2, Donaconna à Lauzon.
Le 3, Montmagny à Donaconna.
Le 4, Lauzon à St-Raymond.
Le 5, St-Raymond à Donaconna.
Le 5, Montmagny à Lauzon.

Joyeux Noël à tous les sportifs

Cédule de la Ligue de quilles

25 DECEMBRE		
C. de C.	vs B'sonnault	3-4
Levesque	vs Meubles	1-2
27 DECEMBRE		
Beaumont	vs C. de C.	3-4
Binz	vs B'sonnault	1-2
29 DECEMBRE		
Marquis	vs Samson	1-2
Meubles	vs Turcotte	3-4

Position des équipes

APRÈS 36 PARTIES

Binz	36
Meubles	32
Côté	29
Samson	25
Beaumont	24
Chevaliers	23
Boissonneault	22
Lévesque	22
Marquis	18
Turcotte	12

LES QUILLES CETTE SEMAINE

Par Roger RAYMOND

A tous les quilleurs de la ligue locale ainsi que de la ligue Québec district et à tous les amateurs, joyeux Noël.
Roger RAYMOND

Tournoi 1949-50 individuel

Noms	Total	Moyenne
Blouin Géo.	1312	164.0
Roy Jules	1273	159.1
Nicole Bertrand	1205	150.5
Bernier Eug.	1183	148.7
Raymond Roger	1173	146.5
Blouin Robert	1170	146.2
Barde Paul	1164	145.4
Ouellet Guy	1147	143.3
Deladurantaye R.	1109	138.5
Bernier Louis	1092	135.5
Morin Roger	1078	134.6
Nicole Nicole	1068	133.5
Labrecque	1045	131.0
Morin Robert	1032	129.0
Marceau Henri	1007	125.8
Boucher Robert	1001	125.1
Bélanger Magella	1000	125.0
Langlois Maurice	987	123.3
Côté André	918	114.7
Bernier Bertrand	889	111.1

RECORD A CHAQUE ALLEE

Géo Blouin 212	Roger Raymond 193
Jules Roy 183	Roger Raymond 170
Robert Blouin 182	Roger Raymond 181
Eug. Bernier 193	Jules Roy 184
Jules Roy 189	J.-Paul Barde 162
B. Nicole 194	Jules Roy 189
J.-Paul Barde 191	Jules Roy 177

La ligue masculine Québec-District, Enr.

Alphonse Ruel a réussi à gagner trois belles parties contre Montmagny, Montmagny a été bien malchanceux. Le concours de petites quilles a commencé à onze heures et quart, retard causé par l'état des routes très glissantes, M. L. Baril a enregistré le plus haut score de la soirée avec un pointage de 184 et un triple de 464. Les joueurs du Boutin essaieront de faire beaucoup mieux à la prochaine rencontre et on se le promet bien.

Voici le sommaire de cette partie:

ALPHONSE RUEL, Limoilou, Québec			
L. Baril	114	167	183-464
C. Vézina	126	149	115-390
R. Roy	149	136	134-419
R. Doré	122	117	116-355
G. Turgeon	109	139	158-406
Total	620	708	706-2034
EOUARD. BOUTIN, Montmagny.			
Roy Jules	114	148	153-415
Marceau L.	130	154	248
Delad.	116	154	116
Bernier Eug.	156	156	156
Raymond R.	111	109	220
Nicole M.	125	119	97-341
Blouin R.	145	128	131-404
Total	611	634	691-1936
Roger Raymond	208		
Géo Blouin	179		

Amateurs de Hockey

LA BRASSERIE BOSWELL

radiodiffusera toutes les joutes de hockey disputées à Québec par les

"AS" DE QUEBEC

Les dimanches à 3h.00
25 déc., 1. 8. 22 29 jan.,
5, 12 et 19 fév., 5 mars.

Les mercredis à 9h.00
4, 11, 18 et 25 jan.,
1 8, 15 et 22 fév.

POSTE CHRC
800 à votre cadran

LA BRASSERIE BOSWELL

Un Bijou est le cadeau préféré de la Gent Féminine



Le choix est merveilleux et plus grand que jamais, et notez bien que vous avez toujours la chance de gagner le montant de votre achat jusqu'à concurrence de \$100.00

AVANT D'ACHETER, VISITEZ

La Bijouterie Raymond Enr.

13, rue Saint-Thomas.

Téléphone : 422

Ecoutez

3 heures à 4 heures et 15 (nuit de Noël),

souhaits et musique sur demande.

11 heures à 12 heures, le 25 décembre.

Reportage sur l'ouverture du Club Skibourg.

CLUBS ET ORGANISATIONS

CLUB RICHELIEU - MONTMAGNY

Me Jos. Marineau, nouveau président. — Conférence de Mlle Marguerite Hébert.

Le club Richelieu a tenu samedi dernier son déjeuner hebdomadaire sous la présidence de Me Jos. Marineau, nouveau président qui succède au docteur Albert Dumas. Mademoiselle Marguerite Hébert, g.m.g., infirmière hygiéniste était la conférencière invitée. Elle fut présentée par M. Wilfrid Ringuet, qui évoqua le souvenir de feu le notaire Hébert en soulignant combien Mlle Hébert est héritière des hautes qualités de son père. Après avoir obtenu ses diplômes de garde-malade à l'hôpital St-Sacrement en 1938, Mlle M. Hébert se dirigea vers l'Université de Montréal où elle suivit les cours d'hygiène sociale pour obtenir en 1939, son titre d'infirmière hygiéniste. Pendant plusieurs années, elle fut attachée au Ministère Provincial de la Santé, dans la Division des maladies vénériennes. Engagée par M. Max E. Binz, elle a charge des services hygiénistes de cette usine.

Traitant son sujet avec une parfaite maîtrise et une conviction affirmée, Mlle Hébert insiste sur la nécessité de la sauvegarde du capital humain. C'est en effet de la Santé, bien d'ordre social, que la conférencière entretient son auditoire.

"La révalorisation d'un capital humain est un devoir pour tous", précise-t-elle. Et de démontrer rigoureusement l'intérêt qu'offre pour l'homme et pour la société la conservation de la santé, actif personnel et actif national. La perte de la santé amène en effet un déséquilibre moral, familial et social. De toutes parts le progrès entraîne un renouveau et le domaine sanitaire doit aller de pair avec cette évolution.

"Que sert à un pays de posséder d'immenses richesses si la santé de sa population est vacillante", déclare la conférencière. Hors souvent, ce point est négligé dans les considérations politiques ou économiques.

Mlle Hébert fait alors une synthèse des principes fondamentaux de l'hygiène, science qui détermine les lois du Bien-Être physique et mental. L'intégrité des organes et l'équilibre des fonctions sont liés étroitement pour obtenir un rendement maximum avec la moindre usure de la machine humaine. L'hygiène est donc une science vécue, une science d'action et la santé est un bien que l'on doit mériter en veillant à sa conservation. Ainsi l'on obtient une augmentation de vigueur, de capacité, et donc de rendement tout en fortifiant la résistance aux infections.

Car si on ne violait pas aussi fréquemment les règles de l'hygiène, il y aurait beaucoup moins de malades. Quelles sont ces règles? Mlle M. Hébert les énumère.

La première est de respecter les heures de sommeil et de repos nécessaires et de pratiquer des exercices physiques. L'alimentation

rationnelle joue également un rôle important dans le maintien d'un bon état de santé, ainsi que le souci d'éviter les refroidissements que provoque la rudesse du climat. Mlle Hébert insiste longuement sur la nécessité de l'examen médical périodique par le médecin de famille qui peut déceler les symptômes révélateurs de maladie dès leur apparition et dont la tâche est facilitée par la connaissance du sujet. Les soins dentaires sont aussi essentiels, car leur négligence peut entraîner des troubles graves. Enfin le contrôle des sentiments élimine le danger des maladies d'origine émotionnelle, tel le l'asthme et parfois le cancer.

La conférencière traite ensuite des maladies dites sociales, la tuberculose, le cancer et les maladies vénériennes qui coûtent à la nation des sommes énormes. Pour la seule tuberculose le soin d'un seul cas revient à \$5,000. Ces charges écrasantes pour le contribuable et pour l'Etat pourraient être allégées par une meilleure observation des règles d'hygiène.

L'Etat apporte pour cette amélioration un effort sans cesse croissant. Les Unités Sanitaires effectuant un magnifique travail de protection. Il faut lutter aussi contre l'ignorance et la superstition qu'exploitent des menées publicitaires à fin commerciale.

Mais le rôle des individus et des associations ne peut être tenu par les services officiels. Dans les usines, des services de santé doivent être organisés. A l'école, dans la famille, les principes d'une vie saine doivent être enseignés. Il faut la coopération de tous, dans les cadres du civisme et du sens social pour mener à bien l'action salvatrice.

Mlle Hébert conclut en souhaitant aux membres du Richelieu une bonne santé pour l'année qui vient.

Le docteur A. Dumas, remerciant la conférencière souligna l'intérêt pratique d'un tel exposé qui dresse un tableau complet et concret des principes essentiels de la santé. Deux infirmières de l'Unité Sanitaire de Montmagny avaient été invitées par le Club à assister au déjeuner-causé.



Conférence-Concert par les artistes aveugles

La soirée organisée au profit de l'Institut National des Aveugles le 14 décembre dernier a remporté un beau succès puisqu'elle a permis aux Chevaliers de Colomb qui en assuraient le patronage d'adresser à cet organisme un chèque de \$175.

Une bonne assistance était venue apporter aux artistes aveugles son encouragement et prit plaisir aux divertissements qui lui furent présentés. Messieurs Gérard Bédard, Léo Dussault et Tardy, tous trois privés de la vue exécutaient quelques morceaux de musique et M. Dussault se fit applaudir en jouant à la trompette solo des airs américains. Tous deux firent preuve d'un bon talent de comédiens à l'occasion de rapides scènes comiques qui amusèrent les spectateurs.

M. Hurtebise, président de l'Association des Aveugles de Québec prononça une émouvante allocution où il retraça l'angoissante situation que subissent les aveugles. Etant lui-même atteint de cécité, il n'hésita cependant pas à affirmer que les aveugles peuvent connaître les joies de la vie et même faire rejaillir ce bonheur sur leur prochain. Mais il faut pour cela donner à ces problèmes un secours efficace afin qu'ils ne perdent pas leur place dans la société.

L'entrain et la bonne humeur des artistes confirmaient ses paroles. Un service de vaisselle offert par M. Allard fit l'objet d'un tirage, ainsi qu'une superbe lampe acquise grâce aux dons collectés chez les Chevaliers de CoColumb. Il convient de féliciter ces généreux donateurs et de remercier les membres du Cercle des Filles d'Isabelle pour le précieux concours apporté à cette soirée.

Paul Guevremont

Paul Guevremont qui, de l'avis de tous les critiques cinématographiques du Québec, a interprété d'une façon magnifique le personnage mystérieux et énigmatique du film "Le Curé de Village" est né en 1902. Dès l'âge de 17 ans il commence à faire du théâtre avec une troupe amateur connue sous le nom de "Cercle Charlebois". Dès les premiers spectacles, les directeurs de la troupe s'aperçoivent que le jeune Paul Guevremont a beaucoup de talent et ils lui confient des rôles importants.

Si le grand amour de sa vie est le théâtre, ce dernier ne lui permet pas de gagner sa vie et c'est pourquoi il entre, comme comptable, quelques années plus tard, à la Banque Canadienne Nationale. Il y travailla durant 20 ans, sans pour cela délaisser les planches.

En 1926, il devenait artiste professionnel et débutait avec l'ouverture du poste CKAC, en 1927. Depuis lors, on l'écoute à différents programmes, mais il n'a pas délaissé, pour cela, le théâtre. En 1940, il devient directeur du "M.R.T. Français" et reçoit, quelques mois après la célèbre décoration C.D.A.

Les habitués du théâtre Arcade, de Montréal, eurent l'opportunité de l'applaudir durant deux saisons. Ceux de la province furent heureux d'assister à plusieurs spectacles, puisqu'il fit de la tournée durant 7 ans.

En plus d'être un acteur complet, Paul Guevremont est aussi un metteur en scène depuis bientôt quinze ans. Il a même été régisseur général pour les "Variétés Lyrique", de Montréal, durant plus de six ans.

Au cinéma, il a tourné "LA CROIX DES CHEMINS" où il agissait comme metteur en scène et vedette; en 1944 il tourna dans le premier film canadien "Le Père Chopin" et, quelques années plus tard, dans "Un Homme et son Pêche". Récemment, on eut le plaisir de le voir dans "Le Gros Bill" et maintenant il interprète l'un des rôles vedettes du film "Le Curé de Village", qu'a tourné la Québec-Productions et que distribue la Cie France Film.

Paul Guevremont prouve, dans ce film, qu'il est un artiste accompli, car son jeu sobre est des plus émouvants et, même dans les scènes les plus tragiques, il sait garder la mesure. Cependant, il est grandement secondé dans ce film par Orlia Légaré, Denis Drouin, Lise Roy et Camille Ducharme.

Assemblée générale de la Chambre Junior

La question des loyers. — Projet d'urbanisme. — L'arrêt du train de nuit. Le problème des terrains de jeux.

La Chambre de Commerce des Jeunes a tenu mardi soir à 8 hres une assemblée générale, dans l'une des salles du Collège du Sacré-Coeur. La présentation de la situation financière de l'organisme fait ressortir un avoir bancaire de \$476.48. Le rapport de la semaine provinciale d'activité est lu par le secrétaire qui porte ensuite à la connaissance des membres quelques points de la constitution de la Chambre.

Le choix des délégués pour la journée d'étude qui se déroulera à Québec le 5 février 1950 désigne M. Bernatchez et André Mercier. Il est convenu que les dépenses occasionnées aux délégués par ce voyage seront défrayées par la Chambre, après approbation des comptes présentés.

Le secrétaire remet ensuite aux assistants une lettre adressée par la fédération pour connaître l'attitude de la Chambre de Montmagny à l'égard des récentes hausses de loyer autorisées par le gouvernement fédéral. La majorité se prononce contre l'application de la loi et déclare trop élevé le pourcentage de hausse autorisé. La majorité se déclare en faveur du contrôle par le gouvernement provincial du prix des loyers.

Suivent les rapports des comités. M. Couillard révèle que le nombre des adhérents à la Chambre s'élève actuellement à 129 et propose de renvoyer après les fêtes la campagne de recrutement. Tour à tour, M. Morin pour le comité de visites industrielles, M. Barbeau pour le comité du tourisme, M. Gros d'Aillon pour le comité de publicité, M. Carignan pour le comité de vente du journal "Le Jeune Commerce" font l'exposé du travail accompli ou en préparation dans leur comité.

M. Mercier, secrétaire, propose ensuite la ratification par l'Assemblée de l'amendement à la constitution portant à \$3.50 au lieu de \$3.00 le prix d'adhésion à la chambre. L'amendement est approuvé après justification de la mesure.

Proposition est faite de modifier le texte de la résolution concer-

nant l'arrêt du train de nuit de Halifax à Montréal à Montmagny afin d'y insérer l'expression du désir de la population de pouvoir utiliser ce moyen de transport pour se rendre à Lévis et à l'ouest de Lévis. En effet, le train arrêté sur signal à Montmagny si les voyageurs qui désirent y prendre place sont munis de billet à destination de Montréal. Il conviendrait donc d'accorder la même facilité pour les voyageurs allant à Lévis et au delà.

Cette proposition, secondée par le conseil de ville, doit être adressée à Me Jean Lesage, député fédéral. Le secrétaire soumet à l'assemblée l'étude d'une proposition tendant à demander l'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste.

Selon les explications fournies, il serait possible de regagner trois pieds de chaussée sur le côté sud de la rue. Il semblerait en effet que deux pieds de l'espace compris entre le trottoir et les maisons appartiennent à la ville. Les propriétaires ne devraient donc céder qu'une bande large d'un pied sur leur propriété. Il serait demandé aux riverains de consentir par écrit à cette cession avant d'engager des pourparlers avec la ville. Les travaux pourraient faire l'objet d'une participation financière du gouvernement, la route étant nationale.

La décision à ce sujet a été remise jusqu'à plus amples informations.

M. Bernatchez, président déclare enfin qu'à la suite de l'intention formulée par la Chambre des Jeunes de demander une plébiscite populaire sur la question du choix des terrains de jeux, le président de l'O.T.J. a demandé de retarder cette consultation préalablement fixée au mercredi 21 décembre. Des discussions s'engagent alors à ce sujet et selon l'avis du président, une proposition est faite par M. Rodolphe Marois, secondée par M. Junot pour accorder au désir du président de l'O.T.J., jusqu'à ce que la population ait pu être plus largement informée des intentions de cette organisation.

ECONOMISEZ

Contre-plaqué "veneer" pour faire panneaux d'armoires et finition de maison. — Planches de B. C. Fir en "V", de toutes dimensions. — Portes "Floss Door", de toutes grandeurs. — Plinthes unies, corderons et moulures, chambranles unies. — Planchers de bois franc de toutes sortes et veneer pour plancher.

FOURNIER ET LEMIEUX

rue du Palais de Justice

Montmagny

Tél.: 340W

Centre de Couture Enr.

SPECIALITES:
BOUTONS RECOUVERTS ET BOUCLES
ASSORTIS A VOTRE TISSU

Il nous fait plaisir de rappeler que nous tenons toujours en magasin toutes choses indispensables à la couture.

ACCESSOIRES ET GARNITURES, etc., etc.
Des plus en vogue.

EN UN MOT, Service complet pour couturières, au

CENTRE DE COUTURE Enr.

Sans oublier notre comptoir artisanal

Nous recevons à chaque semaine de nouvelles marchandises qui sont des plus intéressantes.

Choix varié en fait de cadeaux, etc.

Votre satisfaction est notre constant souci.

Mme J.-Ed. Lainesse, prop.

Tél.: 368
Rue St-Jean-Baptiste,

Casier Postal 95
Montmagny.



A TOUS NOS MEMBRES ET AMIS

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES.

MONTMAGNY.

PETITES ANNONCES

Coffres en cèdre à vendre

Magnifique coffres de cèdre, fini nœye avec ou sans tiroirs, avec serrures. Prix du manufacturier. Avons 2 grandeurs: 46" x 19" sur 24" hauteur 40" x 18" sur 21" hauteur L. Corriveau, E.P. 193 Montmagny, Tél.: 57W1.

A LOUER

Avec un dépôt de \$5.00 (remboursable) vous pouvez louer un radio de table de votre modèle préféré à raison de \$1.00 par semaine seulement. Vous pouvez en devenir propriétaire à ces mêmes conditions. Paiement par versements. LES APPAREILS DE CHAUFFAGE, BNR., 107, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny Tél.: 14W.

Une chambre meublée et chauffée à louer. S'adresser à: M. Eddy Lacombe, 7ème rue Quartier Industriel, Tél.: 529W.

Réveillon de Noël

Faites vos réservations immédiatement pour le réveillon de Noël. Mlle Marie-Rose Blais, Hôtel Beau-Séjour, Berthier-en-Bas.

Chambres à louer

S'adresser à: Maurice Fournier, rue Taché, Montmagny.

Grandes chambres avec chauffage central, situées à: 20, rue St-Thomas, Montmagny.

Chambres et pensions

Chambres et pensions pour hommes de préférence. S'adresser au Bureau du Journal, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

Maison à vendre

Maison 2 logements située à 73-75 rue de la Gare. Grand terrain garages. Logement libre à l'acheteur. Ferait bien pour une maison de chambres. S'adresser à: Mme L.-J.-A. CHEVRON, Pointe-au-Père, Co. Rimouski, Tél.: 709-13 — ou à Mme J. BLANCHARD, Montmagny, tél.: 277W.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Agrémentez vos soirées du temps des fêtes avec de la musique

Offrez un instrument de musique à vos amis musiciens!

Faites remettre à neuf vos instruments en mauvais état. Nous vendons aussi des pianos neufs ou reconstitués.

GERARD MONTMINY
marchand de musiques.

12, rue Ste-Anne, Montmagny.

Téléphone: 477W.

ou au restaurant

ARMAND PROULX

59, rue St-Jean-Baptiste.

MONTMAGNY.

Téléphone: 60.

A VENDRE

A vendre quelques calorifères pour chauffage électrique, avec ou sans thermostat. Cause de vente, surplus. S'adresser à: Maurice MARQUIS, ave des Bouleaux, Montmagny.

Une automobile Plymouth, en bon ordre, moteur 120 forces Chrysler. S'adresser au Bureau du Journal, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

Lot à bâtir, mesurant 120 x 83 de profondeur, situé sur la route allant du Quai du Large. S'adresser à: Philippe Giasson, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Un paletot en mouton brun noir (Columbia Beaver) en parfaite condition, grandeur 42 x 44. S'adresser à: J.-Donat Lévesque, 3, rue St-Octave, Tél.: 335W Montmagny.

Une automobile avec permis de taxi, à vendre. Livraison immédiate. S'adresser à: Rodolphe Després, Montmagny, Tél.: 387W.

Pommes Mac Intosh à vendre S'adresser à: Robert Coulombe, 6e rue MONTMAGNY. — Tél.: 536

Assortiment de peinture de couleurs primaires qualité seulement en gallon et pinte de marques réputées. Sico, Murphy, Pittsburg. Moins de 25% du prix régulier tant qu'il y en aura. LES APPAREILS DE CHAUFFAGE, ENB, 107, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Tél.: 14W.

Dindes à vendre. Samuel Caron R. R. No 3 MONTMAGNY. — Tél.: 439W

Une paire de ski à vendre. S'adresser à: Pierre Nicole, ave des Erables, Montmagny.

Un paletot usagé, de chat, 38-40, \$35.00. S'adresser à: Charles Bergeron, Montmagny, Tél.: 333.

Un poney-planeur neuf, 12 couteaux pour tirer jusqu'à 5" d'épaisseur, à vendre à de très bonnes conditions. Un chapper neuf avec deux sets de couteaux. Une remorque (trailer) couverte avec tablettes neuves. Une roue de rechange, 3 caoutchoucs neufs pouvant porter 3,000 à 3,500 lbs. S'adresser au Bureau du Journal, 19, rue St-Thomas, Montmagny.

Femme de ménage

Mlle Marie Lapierre s'engage comme femme de ménage. S'adresser à 6, du Manoir, Montmagny.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Service de Laveuse



Réparation de toutes marques et pièces de rechange.

Alb. Mathurin.

8, rue du Pont.

Tél.: 454

Funérailles de M. Téles. Guillemette

Un vénérable octogénaire, avantagusement connu, vient de disparaître en la personne de M. Télesphore Guillemette, rentier, de notre ville. M. Guillemette est décédé à sa résidence, à l'âge de 85 ans.

Le regretté disparu laisse le souvenir d'un homme intègre. Sa distinction, sa courtoisie, le sens du devoir bien compris et l'esprit de justice en avaient fait un citoyen estimé et respecté de tous. Il laisse dans le deuil: son épouse, dame Marie-Ilda Lachaine, une soeur, Mme J.-Bte Gauthier, M. William Messervier, ami intime de la famille; ses neveux et nièces: M. et Mme Arthur Rodier, Trois-Rivières; M. et Mme Louis Coulombe; M. et Mme J.-Bte Coulombe; M. et Mme Adolphe Corneau, M. et Mme Lionel Gagné; M. et Mme P.-E. Gagné; M. et Mme Ad. Gagné; M. et Mme Léop. Gagné; Philippe Gagné; Mme Roger Boissy; Montréal; Jacqueline Gagné; M. et Mme Laurent Coulombe; M. et Mme Maurice Coulombe; Raymond Coulombe. Il laisse, en outre, plusieurs cousins et cousines, entre autres, M. l'abbé Alfred Guillemette, du Séminaire de Québec.

Ses funérailles eurent lieu mercredi, le 14 déc., à 9 hres, en la chapelle de la J.O.C. La levée du corps a été faite par M. le curé A. Painchaud, V.F., qui chanta également le service, assisté de MM. les abbés Gariépy et Labbé, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. Edmond Rousseau. Les porteurs du corps, MM. Wellie Beaumont, J.-O. Gaudreau, Auguste Labonté, Emile Métié, Au départ des salons mortuaires C.-H. Dubé, pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par M. William Messervier; son neveu, Arthur Rodier, de Trois-Rivières; ses autres neveux: MM. Adolphe Corneau, Louis Coulombe, J.-B. Coulombe, Laurent et Maurice Coulombe. Dans le défilé, furent remarqués MM. T. Coulombe, Damase Beaudoin, Eug. Lévesque, Séraphin Gamache, Raoul Thibault, l'échevin Paul Lemieux, Thomas Lacombe, Albert Gendron, Arcadius Caron, Phil. Nicole, Sam. d'Amours, Désiré Gauthier, Gust. Boulanger, Emile Casault, Arthur Coulombe, Amédée Després, St. Rodolphe Fournier, Nap. Dionne, Omer Gosselin, Amédée Coulombe, Michel Collin, Emile Langlois, Roger Raymond, Henri Gaudreau, Evariste Lafamme, Idelbert St-Pierre, Albert Gaudin, Armand Label, Léandre Corneau, Jean-Chs. Kirouac, Henri Fréchette, Cléop. Picard, J.-M. Gaudreau, Roger, Robert et Clément Corneau, Armand Isabelle, Odilon Blanchet etc.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison C.-H. Dubé, de Montmagny.

Nos plus vives condoléances.

Vendeurs demandés A qui la chance ?

Vous pouvez facilement réaliser de \$40.00 à \$50.00 par semaine en vendant, à domicile, 200 nécessités "JITO" garanties: thé, café, etc. Bel assortiment de nécessités à toilette. — Bons territoires vacants. — Léger capital requis. 30 jours d'essai. Sans risque. JITO. 5130 St-Hubert, Montréal.

Acheteurs de poussins

Commandez vos poussins 1950 immédiatement, ainsi nous vous garantissons une livraison immédiate et un escompte. Tous nos poussins sont inspectés par les inspecteurs du Gouvernement. Ecrivez et demandez notre catalogue et listes de prix 1950 ainsi que notre pamphlet "Comment bien élever les poussins" MONKTON POULTRY FARMS Monkton, Ont.

Liquidation sensationnelle

1,000 dactylographes et machines à additionner. Machines à additionner portative, modèle de table avec lumières, add. jusqu'à 99,999,999, soustraient, multiplient et divisent. Facile à opérer. Pleinement garantie. A céder à \$19.95 chacune. Egalement dactylographes, modèles Standard, prix régulier \$155, à \$175.00 pour \$40.00 chacune. Autre modèles \$50.00 chacun. Excellente condition, garantis. Déposez \$5.00 balance C.O.D. Ecrivez à: Capitol Equipment Co 2098, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P. Q.

Une visite hebdomadaire...

Pourquoi pas

LECTEURS DE NOTRE JOURNAL, vous n'êtes pas sans avoir des parents et des amis qui vivent AU LOIN et auxquels il vous plaît de vous rappeler à leur bon souvenir. A L'OCCASION DES FÊTES... Pourquoi, alors, ne leur feriez-vous pas en quelque sorte une visite à toutes les fins de semaine, en les abonnant à

"LE COURRIER DE MONTMAGNY"...

NOMBREUX sont les anciens résidents de Montmagny qui, de l'étranger, voire des Etats-Unis, nous ont continué leur abonnement, afin d'y suivre les événements de la ville où ils sont nés, où ils ont passé une partie de leur existence.

POUR DEUX DOLLARS PAR ANNEE, vous pouvez apporter un bon souvenir à vos parents ou à vos amis éloignés, à chaque semaine de l'an neuf.

POURQUOI PAS?...

Tel.: 53

Dentiste

Dr J.-L. LAVALLEE

Chirurgien-Dentiste

39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

DOCTEUR

A. RICHARD

Médecin-Chirurgien

Bureau: rue St-J-Baptiste

Tél.: Bureau 545 Rés. 309s12

LOUIS PELLETIER

NOTAIRE

30, rue St-Thomas — Tél.: 42

Montmagny.

DOCTEUR

GERMAIN FORTIN

Médecin-Chirurgien

7, RUE STE-JULIE

Montmagny

Téléphone: 462

Vie — Feu — Auto — Vol — Accidents

Maladie — Responsabilités, — etc., — etc.

DANIEL-M. THIBAUT

— Assurances générales —

25, Ave des Erables. — Tél.: 546W — C. P. 307, Montmagny

Corriveau et Caron, C. A.

— comptables agréés. —

Lionel Corriveau, m.s.c., r.l.a., c.a.

Bertrand Caron, b.a., m.s.c., c.a.

— 62, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. —

Téléphone: 248.

Fernand Sirois

Comptable agréé

76, rue St-Pierre,

Tél.: 2-6039

QUEBEC.

POUR VOS ASSURANCES

FEU, — VIE, — AUTO, — VOL, — ACCIDENTS, MALADIE, — RESPONSABILITE, — ETC.

Consultez

PHILIPPE ROY

Courtier d'assurances agréé

78, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.

Tél.: Bureau 92

Résidence: 240.

ECONOMISEZ !

Economisez en achetant votre bague avec saphirs ou diamants pour fiançailles — et pierres de naissance.

Réduction sur colliers de perles, pierres du Rhin, chapelets de cristal de roche, montres, etc.

JOS.-N. BRETON

St-Pierre, Co. Montmagny — Tél.: 316-s-4

JOS.-A. TREMBLAY, NOTAIRE

SOCIÉTÉ LEGALE SIROIS, SIROIS & LESAGE

Bureau à Québec, rue Conillard. Tél.: 2-3912

BUREAU A MONTMAGNY LE DIMANCHE ET LE LUNDI DE CHAQUE SEMAINE A SA RESIDENCE

11, RUE SAINTE-JULIE.

MONTMAGNY,

Tél.: 3



AU RÉGIMENT

cette semaine

Sous la direction du capt.
Conrad BELLEY.



HISTORIQUE DU "RÉGIMENT DE MONTMAGNY"

Lieutenant-Colonel

WILLIAM-W. MacKay

Né à Sainte-Famille, Isle-d'Orléans, le 17 juin 1894, du Dr Ernest MacKay et d'Alphonse Plante. Après ses études au séminaire de Québec (1906-1910) et au collège Wallace (1910-1911), il fit de la comptabilité commerciale jusqu'en 1915, alors qu'il s'enrôla pour la Guerre européenne. En 1919, il fut nommé chef du Bureau du rétablissement civil des soldats (Vétérans) à Québec; en 1929, il entra au service du Ministère de la Voirie de la Province de Québec. Il épousa au Saint-Cœur-de-Marie, Québec, le 27 janvier 1920, Madeleine, fille de M. Alphonse Gagnon, écrivain distingué.

Militaire: Il fut nommé le 1 mars 1915 Lieutenant au 61^{ème} régiment Montmagny et l'Islet; Capitaine le 20 septembre 1918; Major le 15 février 1921; Lieutenant-Colonel Commandant le 8 octobre 1928. Il s'enrôla pour la Guerre européenne le 1 mars 1915, dans le 57^{ème} régiment canadien-français; passa, le 18 octobre, dans le 41^{ème} régiment C.F., au camp de Valcartier, pour partir le jour même pour l'Angleterre, au camp de Bramshott jusqu'en mars 1916, alors qu'il passa au 23^{ème} bataillon de Réserve à West Sandling; suivit un cours d'officier de 3 mois à Shorncliffe; partit le 1 juillet pour le Front, à Saint-Eloi dans les Flandres, Belgique, où il fut blessé le 9, et envoyé à l'Hôpital de Galais, France, puis à Roland Garden Hospital en Angleterre; convalescent à Perkin's Bull Hospital de Putney Heat, puis au Granville Hospital de Ramsgate quitta l'Angleterre, le 10 novembre, pour l'Hôpital militaire de Québec. Le 15 mai 1917, il prit du service dans le 258^{ème} régiment de Montréal, pour entrer le 5 octobre à l'Hôpital Victoria; en janvier 1918, repos en Californie, E.U.A., d'où il revint en mai pour prendre du service dans le Contingent Laval comme Adjudant, puis Commandant en juillet; démobilisé le 3 septembre 1918.

Décoration: En 1919, Médaille de Guerre; en 1919, Médaille de la Victoire; en février 1929, Médaille d'argent pour la meilleure moyenne des tireurs, Classe B, dans la Ligue militaire du tir intérieur; en février 1929, Coupe d'argent pour avoir conservé le plus de points des tireurs de la Classe et de la ligue ci-dessus; en 1932, Décoration de Services méritoires (E.D.).

(à suivre la semaine prochaine)



Accompagnés de
notre reconnaissance,
nos vœux très
sincères,
Que 1950 vous
soit une année
prospère.

Magasin Mme Eug. Levesque

— rue du Dépôt — Montmagny — Tél.: 26

Quelques coutumes et traditions militaires

MOUSTACHES

Tout étrange que cela paraisse, le port de la moustache avait autrefois quelque rapport avec la valeur militaire.

Les militaires de toutes les armées européennes se faisaient couper les cheveux très ras et se rasaient le visage entièrement, afin de laisser moins de prise à la vermine. Mais au XVIII^{ème} siècle, paraît-il, les Autrichiens autorisaient leurs hussards, déjà assez sanguinaires, à porter la moustache afin de se donner un aspect terrifiant. A ce propos, le baron de Marbot, écrivain militaire français bien connu, raconte que le général français Macard disait "Je vais me donner l'aspect d'une bête", puis, se dépouillant de presque tous ses vêtements, il se lançait à l'assaut, tête, visage et corps ébouriffés. Marbot ajoute que, du temps qu'il était hussard, vers les 1790, tous les hussards avaient l'ordre de porter la moustache afin d'avoir l'air élégant et mâle. Ceux chez qui la moustache ne poussait pas s'en faisaient peindre une avec du cirage, mais l'action du soleil brûlant sur celui-ci était la peau d'une façon fort douloureuse.

Le Times du 21 septembre 1837 raconte qu'un jeune homme s'était plaint au magistrat que ses compagnons de travail l'avaient malmené parce qu'il portait la moustache. Lorsqu'on lui demanda pourquoi il la portait, il répondit: "Parce que la mode le veut et que cela me donne l'air d'un homme brave."

INTERDICTION

Le port de la moustache dans l'armée britannique était passablement répandu après la campagne de Waterloo, mais en 1830 intervenait un ordre l'interdisant dans la cavalerie, sauf pour la cavalerie de la maison du Roi et les hussards. La guerre de Crimée apporta un nouveau changement, signalé dans un ordre de la Cavalerie de la Garde en date du 21 juin 1854, dont voici un extrait: "Une partie considérable de l'armée étant employée en Turquie où l'on a jugé utile de laisser pousser la moustache, le général commandant en chef autorise cet usage dans l'ensemble de l'armée, mais à titre facultatif". Après la guerre de Crimée, la moustache est devenue obligatoire.

Pendant la Grande Guerre, le port de la moustache était facultatif comme il l'est aujourd'hui.

Ces brèves notes donnent un aperçu insuffisant d'un sujet apparemment très simple, mais il en ressort que la moustache comporte, dans l'armée, des aspects historiques insoupçonnés.

Les Cameron Highlanders: Ce régiment observe une ancienne coutume de s'abstenir de toute musique le dimanche en se rendant à l'église et en en revenant, coutume qui paraît remonter à l'époque où ce régiment avait son dépôt à Inverness. Il s'agissait de se conformer aux désirs des autorités civiles de la ville. La reine Victoria, saisie de la question, exprima le vœu qu'on observât la coutume.

(A suivre)

JOUR DE PAYÉ

Mercredi passé fut un jour de payé au Régiment de Montmagny. Voilà quelque chose qui fait du bien, surtout à la veille des fêtes. Et l'on eut pu chanter sur l'air de cette chanson bien connue

Allons les gars du Montmagny
Le jour de payé est arrivé
Contre nous du coût de la vie
L'étendard navrant s'est levé.



Vive le Père Noël

Le bon vieux Père Noël a bien voulu rendre visite aux enfants des membres du Régiment de Montmagny, dimanche passé. Il fit son entrée dans le Manège au son de la fanfare et aux acclamations bruyantes d'a peu près trois cents enfants de un an à soixante ans! Cette petite fête organisée par les capt Ringuet et Pérusse, était sous la présidence du Lieutenant-Colonel Jos. Tremblay E.D. Outre le Père Noël plusieurs personnalités de marque étaient présentes, dont Messieurs les maires de la ville et des paroisses de Montmagny et Mesdames les mairesses ainsi que le Lieutenant-Colonel Gauvin et madame Gauvin. Au milieu du Manège brillamment décoré et illuminé était dressé une table chargée de gâteaux, biscuits, bonbons, liqueurs, ainsi que du lait et de la crème glacée. Je crois qu'il est superflu d'ajouter que le tout a été englouti (c'est bien le mot) en l'espace d'un clin d'oeil. Le Père Noël a été très généreux dans la distribution de ses cadeaux. Chaque enfant reçut un jouet (bruyant et non bruyant) accompagné d'un volumineux sac de bonbons.

Le bilan de la journée, bien de la joie, du bonheur et un souvenir heureux pour grands et petits. En plus des nez et joues barbouillés, des doigts collés et un manque momentané d'appétit, à l'heure du souper.

Après tout le monde, nous félicitons les organisateurs de cette belle petite fête si bien réussie.

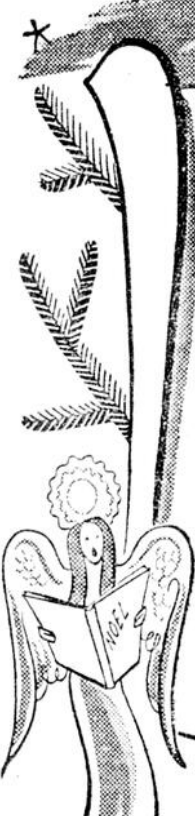
Souhaits



A l'occasion de la Noël et du Jour de l'An nous souhaitons à tous les lecteurs de la chronique, un joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Bientôt

Aussitôt que nous aurons en main toute la matière nécessaire, nous commencerons la publication d'une photo ainsi qu'une biographie de chacun des glorieux morts de Montmagny.



Le meilleur cadeau à
offrir, c'est la collection

BRIGITTE,

de

Berthe Bernage.

en 8 volumes.

En vente à la

Librairie Marquis

57, rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY



RADIOS DE TABLE

Emerson, Admiral.
General Electric.

\$5.00 comptant - \$1.00

par
semaine

- BUANDIERES Bendix. LAVEUSES Ingliss, Maytag.
- PLANCHES A REPASSER EN METAL
- Réservoirs à eau chaude Ingliss, verre sur acier et rég. galvanisé.
- Bains, - évier, - toilettes, - lavabos, - tuyauterie, - raccords.
- PEINTURES: Narvo, — Murphy, — Sico, — Pittsburg.
- Vitres, mastic, serrurerie, clous, arborite, veneer, planches murales.

- Batterie de cuisine, acier inoxydable, Ekco et aluminium de qualité, — L'HOIR, PRESTO.
- Accessoires General Electric, fer à repasser, grille pain, couverture chauffante, hermidificateur, poêles électriques, réfrigérateurs, ampoules et fluorescents.

— Conditions de paiements faciles sur articles de prix. —

Les Appareils de Chauffage, Enr.

Téléphone : 141W.

PHILIPPE GIASSON, prop.

107, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Le Courrier de Louise

— Mme Jean-Luc Lavallée et Mlle Irène Bernatchez se sont rendus à Québec, dernièrement.

— Mlle Irène Béchard est allée à Québec, la semaine dernière.

— Mme Gustave Coulombe a visité M. et Mme L.-G. Coulombe, à Québec.

— M. Raymond Gaudreau est de retour d'un voyage à Québec.

— M. W. Gendreau passe l'hiver à Toronto.

— M. et Mme Hervé Boulanger sont allés à Québec, dernièrement.

— Mme Lionel Jabert et ses fillettes, de Québec, passent la semaine chez M. Jos. Després.

— M. Robert Gaumont est revenu d'un voyage à Hamilton, Ontario, invité qu'il y fut par sa soeur, Mme Ferdinand Lamarre.

— Madame Albert Roy était de passage à Québec, au début de la semaine, où elle s'est rendue rencontrer son frère, l'avocat Dion, vice-président de la Chambre des Communes, à Ottawa.

— MM. Alex. Chouinard, Florent Legendre, Jos. Marneau, Paul Mercier, Wilfrid Leblanc, Albert Couillard, Clément Rouleau, et Maurice Marquis tous de Montmagny, ont assisté, tout dernièrement, à Québec, au banquet offert en l'honneur de M. Hugues LaPointe, solliciteur général du Canada.

— MM. Robert Bernier et Paul Gros d'Aillon se sont rendus à Québec, en fin de semaine.

— M. et Mme Maurice Marquis étaient à Québec samedi dernier.

— Mme Coulombe de St-Paul-du-Butoir, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Dr F. Gervais.

— M. Marcellin Marquis est retourné définitivement dans sa famille, à Montréal.

— M. Jacques Roy et Mlle A. Lepage, de Québec, ont visité M. et Mme Ph. Roy.

— M. Jean Gauvin passe les vacances de Noël dans sa famille.

— Mme A. Lamarre fut récemment, quelques jours chez M. et Mme Narcisse Proulx.

— M. le Dr Lizotte, député de l'Islet, et Mme Lizotte étaient à Montmagny, récemment.

— Mlle Lorraine Gaudreau est actuellement hospitalisée à Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Mlle Thérèse et Florence Labombe étaient de passage à Québec, mardi dernier.

Avis de décès

CASAUULT — A Montmagny, le 21 décembre, à l'âge de 54 ans 5 mois, est décédée demoiselle Claire Casault, fille de feu M. Charles Vincent Casault et de feu dame Victoria Thivierge. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 24 décembre, à 9 hres à la Chapelle de la J.O.C.

La Maison Charles-H. Dubé, 16, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, avait la direction des funérailles.

MASSON — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 19 décembre, à l'âge de 4 ans, 5 mois, est décédé Paul-André, enfant bien-aimé de M. Lucien Masson et de dame Lina Véronique.

La sépulture a eu lieu à Montmagny, à la Chapelle de la J.O.C. mercredi, le 21 décembre, à 2 hres. La maison Charles-H. Dubé, 16, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, avait la direction des funérailles.

Naissance

— Le 17 déc., a été baptisée Marie-Gemma-Simone, fille d'Emile Corneau, journalier, et de Lucienne Bérubé, Parrain et marraine: Jos.-Charles Massé et Gemma Gagnon.

Gratifications

— Nos félicitations à Mlle Marcelle Gaudreau, qui vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de Monsieur l'inspecteur Aubé, une prime de \$20.00, pour succès dans l'enseignement.

Egalement à Mlle Jeannine Bossé, qui vient de se voir décerner, pour sa deuxième année d'enseignement, cette même prime de \$20.00.

Cette gratification est pour les heureux gagnantes, en même temps qu'un témoignage de reconnaissance pour leur dévouement à la cause scolaire, un précieux encouragement pour l'avenir.

Mlle Aline Caron, institutrice à l'école No 4, Montmagny, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de Monsieur l'inspecteur Olovis Aubé, une gratification de vingt dollars, pour succès dans l'enseignement.

Souscription en faveur du Timbre de Noël 1949

au 21 décembre 1949

Souscription de \$250.00
Cie M. E. Binz, Ltée
Souscription de \$100.00
Capt. Anatole Delage, Cap-St-Ignace.

Souscription de \$25.00
Club Rotary, Conseil Municipal de Cap-St-Ignace, Conseil Municipal de St-Pierre.

Souscription de la Laiterie de Montmagny, 100 pintes de lait.

Souscription de \$10.00
La Société des Artisans, Locale 426; Conseil Municipal de Berthier Méthot et Frères.

Souscription de \$5.00
Conseil Municipal de St-Just, M. Maurice Collin, M. Freddy Basson, Grosse-Isle.

Souscription de \$2.00
MONTMAGNY

Mlle M.-Aimée Bernatchez, MM. Robert Bernatchez, Emilien Blanchet, Gérard Boucher, Armand Boulet, B.A. Adrien Canuel, Mlle Anyse Cloutier, MM. Adolphe Corneau, Jean-Marie Corneau, Geo. Henri Côté, Chs. Henri Dubé, Filles d'Isabelle de Montmagny, Oscar Fournier, Lionel Gagné, Emile Gaudreau, Prudent Gaumont, Octave Laberge, Augustin Lamonde, Ovide Laprise, Florent Legendre, Paul Lemieux, D. Moreau, Mme Albert J.-B. Normand, MM. Jules Normand, Jean-Marie Proulx, Robert Richard.

CAP-ST-IGNACE
MM. J. Alph. Fortin, Amédée Gamache, Marcel Guimond.

ST-FRANCOIS
MM. Antoine Bonneau, Jos. Lachance, Albert Nicole.

ST-PIERRE

L'Unité Sanitaire de Montmagny

Le personnel de l'Unité Sanitaire étant en congé à l'occasion des Fêtes, il n'y aura aucune clinique avant le 9 janvier prochain. Semaine du 9 janvier 1950:
Mardi, 10 janv. — Montmagny: Clinique dentaire.
Mercredi, 11 janv. — Berthier:

2 hres à 3 hres: Clinique de bés, au Village.
Jeudi, 12 janv. — Montmagny: Clinique de bés, à la salle des Chevaliers de Colomb.
Vendredi, 13 janv. — Montmagny: Clinique dentaire.
— Dr A. Dumas, M.D.

La bonne réplique

Un jour que Santeul, poète latin moderne se mettait à table dans une maison où il était invité quelqu'un dit pour le vœu:

— "Causons gaiement, mais de grâce qu'on ne parle pas de vers latins."

— "Soit, fait Santeul en saluant à la ronde mais vous, messieurs d'officier, ne parlez point de ce combat où vous avez montré tant de courage; vous, monsieur le marquis, ne mettez pas votre généalogie sur le tapis; vous, avocat motus sur vos plaidoyers et quand à vous, chez docteur, on ne vous permet pas de citer les malades que vous avez expédiés dans l'autre monde!"

Toute la compagnie éclata de rire et donna carte blanche au causeur.

MM. Thomas Caron, Philippe Lepage, Alphonse Leblanc.

BERTHIER

M. Jos. Lachance.

ST-PAUL

M. René Coulombe.

LAC-FRONTIERE

Conseil Municipal.

STE-EUPHEMIE

Téléphone Brulotte.

Nos laitiers classés "A"

Liste alphabétique des laitiers classés "A", pour le mois de novembre 1949:

Bernatchez Adjutor,
Bossé Robert,
Cloutier Adj.
Collin Odilon,
Gagnon Montcalm
Gazé Maurice,
Gendron Albert,
Langlois Amédée
Lavoie J.,
Pouliot Joseph,
Tétu Eugène.

— R. Laprise
Inspecteur sanitaire

Téléphone 168w

Albert Caron Enr.
Négociant en Gros et Détail

Extincteurs Chimiques
Vaisselle, Produits
Pharmaceutiques, etc.

110, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny, P.Q.

ATTENTION!

Captez nos émissions radiophoniques au poste C.H.G.B., de Ste-Anne-de-la-Pocatière, longueur d'onde 1350

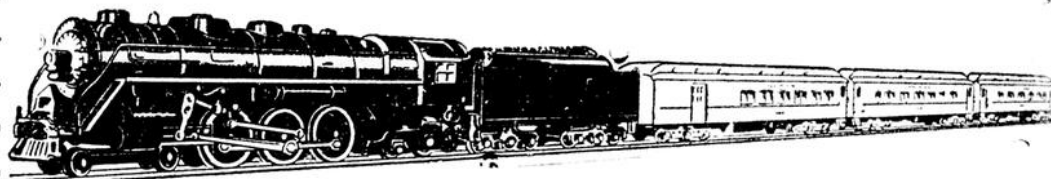
Le dimanche: 1.00 hre à 1.15 hre.

Sur semaine: de 7.40 à 10.30 hres a.m., à 12.15, 3.00, et 5.45 hres p.m.

Que vous désirez acheter **UN JOUET, UN ACCESSOIRE ELECTRIQUE** ou **UN AMEUBLEMENT**, venez nous voir.

Nous avons toujours en mains les meilleures marques de marchandises qui soient et à des prix défiant toute compétition.

CORDIALE INVITATION VOUS EST FAITE de visiter notre établissement, surtout notre département de **JOUETS**, situé au sous-sol.



Avec tout achat au montant **D'UN DOLLAR** (soit un billet par dollar), vous aurez droit au

TIRAGE D'UN TRAIN ELECTRIQUE

de marque "Lionel", lequel tirage se fera au Cinéma Lafontaine, après la représentation du 31 décembre, par Son Honneur le Maire de la ville de Montmagny.

JOYEUX NOEL et BONNE ET HEUREUSE ANNEE à tous nos clients.

GEORGES-A. COLLIN

Rues St-Jean-Baptiste et St-Thomas.

Tél.: Magasin, 66

Montmagny

Résidence, 245

INTERESSANTS SPECIAUX à L'OCCASION de NOEL

Un manteau de lapin japonais, teint vison	\$ 99.00
Un flan rat musqué naturel	\$175.00
Un flan rat musqué, teint vison	\$199.00
Un manteau mouton de Perse, semi-moitié	\$319.00

Rita Normand

résidence de Mme Edouard Normand

5, rue Frontenac

Téléphone: 248

Toute l'allégresse des Fêtes

dans les **JOYEUSES** PRÉSENTATIONS

de **Richard Hudnut**

Des eaux de Cologne et de toilette de Richard Hudnut, parfumées à vos essences favorites. L'étincelant Gemey, le Yanky Clover, léger et suave, le Violet Sec, doux et mélancolique, et l'exquis Du Barry : : : tous gaiement présentés dans une parure de fête, ravissante et luxueuse : : : qui convient parfaitement à la joyeuse ambiance des Fêtes!

Eaux de Cologne et de toilette, gamme de cinq essences... \$1.25 à \$3.00

Pharmacie BERGERON

